



Le Colporteur

Valloire
GALIBIER
FRANCE

Hiver 2023

édito



Chers Administrés,

La Montagne a vécu en 2023, un été magnifique accompagné par un temps agréable et clément. Notre territoire est un des plus agréables où vivre, que ce soit l'été ou l'hiver. Nous apprécions ce climat tellement différent, parfois rigoureux, et qui peut engendrer par moments quelques désordres. Nous y sommes habitués et sommes fatalistes.

Je pense sincèrement que c'est un avantage, ainsi, d'échapper à un volet de confort qui pourrait annihiler nos forces de caractère.

Car la qualité de la vie en station de montagne, c'est aussi cette certaine âpreté à laquelle nous sommes habitués.

Allez-vous penser que nous sommes masochistes ? Mais non, si vous saviez comme nous sommes heureux quand tout va à peu près bien !!!

Mais ce serait trop beau si c'était toujours le cas, et malheureusement ce qui suit fait exception à la règle.

La mission d'un Maire n'est ni de faire plaisir, ni d'embêter les administrés. Elle est simplement inhérente et inspirée par sa fonction originelle. Elle est conditionnée par le respect qu'il doit à tous, par la protection et la sécurisation des personnes et des biens, par l'application du droit, par la mise en œuvre des décisions votées par le Conseil Municipal, dans l'intérêt général.

Il n'est ni sain ni normal que certains se replient sur un individualisme identitaire exacerbé, en ne voulant pas intégrer ce principe de fonctionnement national.

Il est impossible pour une société de vivre sans le minimum de règles, sans le respect entre tous, sans la reconnaissance due à chacun, surtout dans un village où tous se connaissent.

Il n'est pas acceptable que lors d'une fête de 15 août, devant des milliers de vacanciers, soit traduit un message politique visant le Maire, dans un défilé aux débordements avinés.

Beaucoup de spectateurs m'ont dit avoir été choqués.

Voyez-vous, que ce soit l'adjointe, qui a géré les festivités du 15 août, que ce soit moi-même ou d'autres élus de notre conseil sommes déçus de cette attitude, et je l'espère un jour certains d'entre vous seront élus. Je leur conseille de garder cet article en mémoire, il pourrait inspirer chez eux, quelques interrogations.

Est-il normal que le personnel de l'Office du Tourisme se fasse vilipender par des gens du village basant cette critique infondée sur l'ignorance du fonctionnement de ce type d'établissement ?

Enfin il ne se fait pas, de cracher dans la soupe, pour ne pas dire au visage des élus, de la part de personnes sollicitant des subventions toujours accordées, demandant de l'aide qui est acceptée pour des animations qu'elles produisent, ou souhaitant profiter d'un sponsoring sportif.

Je serais curieux et intéressé de connaître la réaction de ceux à qui je m'adresse en écrivant ceci, leur susceptibilité et leur égo exacerbés les pousseraient à ne pas l'accepter si la situation était inversée... Emmanuel Macron dans une interview du Point, disait « Quand dans un pays, on ne respecte pas les Élus et où l'on promène l'effigie de la tête du Président sur une pique, on y brûle un jour les écoles ». C'est bien sûr une métaphore mais qui est le reflet général de l'ambiance politique de notre pays. Il y a un moment pour faire **la** fête, il y a un moment pour faire **sa** fête, il y a un moment pour faire **de la** politique.

Le mélange de ces trois ingrédients produit un cocktail indigeste pour tous les spectateurs adultes et leurs enfants tassés au bord de la route et qui nous font vivre touristiquement, et plus prosaïquement qui nourrissent nos familles.

C'est aussi sur ce principe que l'on leur prouve le respect dû à leur statut de visiteurs.

Nous prendrons les décisions nécessaires afin de ne plus nous trouver exposés à ces vexations désagréables, injustes et humiliantes.

Il n'y a aucune raison, que des femmes et des hommes élus de bonne volonté, soient traités ainsi. C'est un triste exemple néfaste pour les enfants qui enregistrent ces mauvaises pratiques et nuisibles attitudes.

Un maire se doit de respecter la population, toutes les instances avec lesquelles la commune travaille ainsi que toutes les institutions avec lesquelles il est en rapport. Le corollaire est que tous doivent respecter la fonction de Maire.

Ceci doit être non seulement dit, mais écrit, il faut arrêter de se voiler la face, ou faire semblant que tout va toujours bien.

L'histoire nous enseigne, que c'est tout au long de la vie des événements, qu'il faille en corriger les débords pour ne pas atteindre des situations totalement incontrôlables.

Ceci étant écrit, je reviens à mon propos liminaire, qui évoquait l'été dont la fréquentation dans le contexte que traverse le pays, a été bonne.

La Montagne attire toujours du monde, et le village de Valloire, n'échappe pas à cet engouement, bien au contraire.

D'ores et déjà les réservations enregistrées laissent présager une belle saison d'hiver.

Sur un plan pratique et opérationnel :

Nous allons à nouveau confier pour une année le marché d'exploitation du service de l'eau potable et de l'assainissement à l'entreprise Suez pour des raisons de difficultés de ressources humaines.

Pour tous problèmes sur la partie publique de votre alimentation en eau, contactez la permanence Suez à toute heure 7j/7 au : 09 77 40 11 34.

Le sujet de l'eau est de plus en plus crucial, l'objectif étant simple : quand vous ouvrez votre robinet, cela doit couler, propre et sain.

Nous nous sommes résignés à en augmenter son prix, afin de financer des travaux de pérennisation

des réseaux et de la ressource, sachant qu'il est fait obligation au budget de l'eau de s'équilibrer au travers de son fonctionnement propre.

Le prix du m³ est toujours un sujet sensible, mais pour relativiser, 1000 litres d'eau (1 m³) équivaut au prix de deux litres de gasoil.

Le groupe hôtelier avec qui nous avons signé le projet de l'Hôtel de la Sétaz a vu malheureusement son propriétaire disparaître, en laissant un chantier difficile en cours de gestation.

Les propriétaires héritiers s'emploient à céder l'actif qu'il représente ; ce sera toujours un hôtel.

La future résidence touristique hôtelière, *Les Cimes d'Auréa*, construite à l'emplacement du *Trappeur* à la Ruaz avance bien (Convention Loi Montagne). Elle sera destinée plutôt à l'accueil des cyclistes.

Le lotissement des Casses est bien démarré avec 50 % environ, de constructions sur 24 lots.

Deux petits immeubles de 15 appartements chacun vont sortir de terre au printemps 2024 (également sur la Ruaz). Ils seront construits par l'OPAC de Savoie au travers d'un bail emphytéotique de 70 ans et réservés à l'habitation locale. À la fin de ce terme, ils reviendront à la commune.

La rénovation du bâtiment du Petit Casino débutera au printemps. Reconstruction par l'intérieur, pour conserver l'enveloppe originelle.

La préemption de « la Ferme des Pierrots » décidée pour un petit projet hôtelier n'a pas abouti, faute d'être en adéquation avec ce que nous souhaitons juridiquement.

Mais le bien est ainsi protégé et appartient maintenant à la commune par le biais de l'Etablissement Public Foncier Local de Savoie.

Nous avons confié dans le cadre d'un bail à construction, le bâtiment du Tunnel du Galibier à Nicolas Grange, pour une durée de 40 années au terme desquelles il reviendra à la collectivité.

Je vous rappelle la scénarisation de l'intérieur du Fort du Télégraphe, son sentier d'interprétation et son illumination extérieure, tout ce projet voulu par la commune de Valloire et porté par la

communauté de communes Maurienne Galibier au travers d'un contrat Espace Valléen qui en a assuré le co-financement avec elle.

La Région nous a subventionnés pour installer le concept Microfolies à l'AEP et au cinéma de Valloire. C'est un dispositif culturel produit par le Musée de la Villette à Paris au service des territoires.

L'arrivée d'étape du Tour de France à Valloire a été officialisée le mercredi 25 octobre au Grand palais à Paris et ce sera le 2 juillet en provenance de Pinerolo. Nous serons la première étape française après le départ du Tour à Florence.

Et enfin, l'avenir de nos stations de sports d'hiver nous interroge tous.

Nous en général, car c'est notre lieu de vie et « gagne-pain ».

Les jeunes, car c'est leur avenir.

Les scientifiques car c'est leur métier, leur domaine de recherche, on doit se fier à eux.

Les personnes qui s'intéressent à l'écologie de toute bonne foi.

Les pseudo-scientifiques de tous poils « Facebookiens ».

Les dogmatiques et idéologiques convaincus et qui y trouvent un moyen d'exister politiquement en s'agrégeant avec des mouvements dont la vertu première n'est pas la démocratie, telle qu'on l'entend depuis 1789.

Et tout ce monde pense avoir les bonnes raisons pour exprimer leur vérité.

Au nom de la transition climatique, la moindre parcelle de pouvoir est exploitée à charge.

Je ne remets pas en cause qu'il va se passer quelque chose au plan du climat et durablement.

Mais voyez, la plus grande transition que connaît l'homme, c'est celle qui le fait passer de vivant à mort, et ça c'est inéluctable !!

Partant de ce constat, personne ne propose d'achever ce vivant puisqu'il va mourir un jour lointain ?

Non, nous allons le soigner, le prolonger au nom des formidables progrès de la médecine.

De fait, je considère qu'il en est de même pour les stations de sports d'hiver. Certains disent : « dans 20 à 30 ans il n'y aura plus de neige, et vous allez disparaître !! »

Eh bien, d'ici cette échéance, aidons et soignons cette montagne, qu'elle puisse continuer à vivre, en lui apportant des remèdes qui la prolongent, des compléments alimentaires qui l'aident, des soins pas encore palliatifs. Traitons-la comme on traite les humains, car la montagne ce sont des femmes, des hommes, des familles qui vivent de leur territoire.

On ne peut éteindre la lumière brutalement, de manière insidieuse, fallacieuse, ou encore capteuse.

J'ai toujours milité pour que nous soyons accompagnés dans le passage de ce cap de la transition, en premier lieu par l'administration et par les environnementalistes.

Il est aujourd'hui important de réfléchir, de s'imprégner d'un optimisme raisonné, et de s'adapter au fil du temps.

Nous avons installé les premiers enneigeurs sur la Sétaz en 1989, et à l'inauguration nous avons à mi-décembre, la vision d'un massif marron sans neige, mis à part la bande blanche qui descendait jusqu'au village ; c'était il y a 34 ans !!

Nous aurons, s'il nous en est laissé la faculté de produire comme depuis 34 ans à Valloire, ce complément de neige de culture, en la faisant avec de la neige naturelle, encore de nombreuses années où nous pourrons nous exprimer au travers du ski, mais en mettant en avant recherches, innovations, changement d'habitudes dès aujourd'hui pour faire ce que l'homme sait faire le mieux :

S'ADAPTER !!

Le Maire

Sommaire

6

Travaux

8

État Civil

9

Blablacar Daily

10

L'eau à Valloire

11

La centrale hydro-électrique de la Valloirette

14

Délibérations du Conseil

16

Recensement 2024

18

La journées des propriétaires

19

Valloire Réservations



20

Valloire Tourisme

22

Sem Valloire



24

La Rue de Naples

26

La restauration de la chapelle du Col

28

Visite des stations autrichiennes



30

Une rénovation inspirante

Les associations

31

Foot Valloire Alchimy

32

AEP Centre Culturel



34

Val Patin Jeunes Sapeurs Pompiers

35

SLA

36

APEV Lu Matchut

37

Violettes d'or

38

Judo

39

Festival Valloire baroque

40

Valloire Art Contemporain

42

Snowclub

N°37 - Hiver 2023-2024

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Antoine Delorme, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Emmanuelle Lacoste, Jean-Marie Martin, Céline Martinet, Yves Mercier, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset, Bruno Wadoux.

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture et dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme

Femmanimal, visage en paille, coiffure et pelisse en végétaux, Création du sculpteur Christian Burger pour Valloire

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

Le point sur les travaux d'aménagement



→ **Au centre culturel, le nouveau hall d'entrée du cinéma est achevé** ; cependant du retard a été pris pour les travaux d'accessibilité et l'ascenseur ne sera en service qu'au printemps 2024. Le budget total alloué par la commune à ce gros chantier sera de 375 000 € HT.



→ **Le hameau de la Ruaz a fait peau neuve** ; les réseaux d'eau sont entièrement repris, les lignes aériennes sont enterrées et un revêtement est venu finir cet aménagement qui embellit remarquablement ce quartier. Le coût total de l'opération pour la commune se porte à 592 000 € HT.



→ **Le programme de revêtement de voirie a concerné cette année la route de l'Archaz** (dernière phase partie sommitale) pour un coût de 137 500 € HT ; la rue Saint Bernard et le chemin des Voutes pour un coût de 64 500 € HT ; enfin le chemin du Col complété par la création d'un parterre enherbé devant la chapelle, pour un coût de 100 800 € HT.



→ Dans le cadre du partenariat avec l'association Concordia, les travaux des jeunes bénévoles ont consisté à la réparation de certaines chapelles ; ainsi, celle de **Sainte Thècle a été remise en valeur** et son accès est désormais autorisé, hors période hivernale cependant où il restera interdit pour des raisons de sécurité.



→ **La commune a également fait réaliser** :
- la rénovation des sols, murs et plafonds de la crèche Les Aiglons, pour un montant de travaux de 20 200 € HT,
- la rénovation d'un court de tennis sur le site de Sainte Thècle pour un coût de 30 000 € HT.



→ **Les projets en cours d'étude**
Cet hiver sera mis à profit pour finaliser les études et entreprendre les consultations des entreprises pour les travaux les plus importants de 2024 :

- En voirie, la réalisation d'un chemin piéton le long de la route du Galibier entre Moulin Benjamin et les Verneys, ainsi que la réhabilitation des réseaux et l'aménagement de voirie du secteur de Tigny.

- En bâtiments, la rénovation du bâtiment de l'office du tourisme par l'isolation et la reprise de la toiture, et enfin le lancement du programme de rénovation thermique du groupe scolaire.



- l'installation d'un columbarium au cimetière, complétant ainsi l'offre existante, pour un coût de 11 000 € HT,
- l'installation de toilettes sèches sur le site de Plan Lachat pour un coût de 26 000 € HT ainsi qu'au hameau des Verneys au départ du golf pour un coût de 60 000 € HT.





Louise Magnin



**Charlène Rambaud
Alamagny**



Béryl Fargeas



Jacques Levillant



**Dario & Emilia
Garcia Mondragon**

naissances

Louise Magnin née Le 04/04/2023, fille de Valentin Magnin et d'Aurélié Eburdy

Charlène Rambaud Alamagny née le 05/08/2023, fille de Florian Alamagny et de Céline Rambaud

Béryl Fargeas née le 16/08/2023, fille de Nicolas Fargeas et d'Émilie Juillard

Jacques Levailant né le 26/08/2023 fils de Jean-Baptiste Levailant et d'Anne-Sophie Migeotte

Dario Garcia Mondragon né le 22/09/2023, fils de Victor Garcia Mondragon et de Mégane Rosa

Emilia Garcia Mondragon née le 22/09/2023, fille de Victor Garcia Mondragon et de Mégane Rosa

mariages

19/08/2023

Thomas Jouanneaux et Raphaële Gresse

30/09/2023

Simon Flechaire & Faustine Dal-Bon

décès

Le 09/06/2023

Gilles Savoye à l'âge de 62 ans

Le 18/06/2023

Robert Riolo à l'âge de 80 ans

Le 22/06/2023

Janick Savoye née Morisse à l'âge de 69 ans

Le 28/06/2023

Jeanne Martin née Toinet à l'âge de 99 ans

Le 10/07/2023

Joseph Rambaud. Camille à l'âge de 92 ans

Le 26/08/2023

Marcel Giraud à l'âge de 73 ans

Le 13/09/2023

Michel Benardeau à l'âge de 84 ans

Le 26/09/2023

Joseph Jean-Baptiste Rambaud à l'âge de 88 ans

Le 05/11/2023

Bernard Georges Rambaud à l'âge de 75 ans

Le 14/11/2023

Michel Martin à l'âge de 76 ans

Rappel à notre souvenir



Troisième enfant d'une fratrie de six, le docteur **Stéphane Grosjean**, né le 1er juin 1952, est toujours présent dans la mémoire des Valloirins pour ses bons soins et son extrême gentillesse. Ce vosgien de naissance, puisque né à Gérardmer, a pratiqué le ski très jeune en compétition avant de suivre des études de médecine à Nancy. A son retour de coopération en Algérie en 1980, il se spécialise en traumatologie du sport et décide de s'installer à la montagne. Ce qu'il fait en 1982 dans la station de Valloire où il s'associe au docteur Jean-Régis Magnin, créateur en 1958 du centre médical actuel. À la retraite de celui-ci, en 1986, il s'associe aux docteurs Bernard Foray et Jacques Prat et exercera jusqu'au moment de prendre sa retraite en 2017. Lui qui aimait la musique, le cinéma, les balades en Corse et dans le Sud où il aimait retrouver une partie de sa famille, quittera Valloire en 2019 pour retrouver sa maman dans la maison familiale de Gérardmer. Il y décèdera le 28 mai 2022 à l'aube de ses 70 ans.

La montagne, comme la voiture ça se partage !

Covoiturez avec

- Passagers : trajets offerts
- Conducteurs : trajets indemnisés

NOUVEAU

Les trajets sont offerts par

Téléchargez l'appli

Comment ça marche ?

à partir du 16 octobre 2023

Les collectivités de Savoie s'associent pour lancer un dispositif commun d'incitation au covoiturage.

Je covoiture avec l'application **BlaBlaCar Daily**, partout en Savoie pour mes trajets de + de 5 km !

Offert pour le passager

Indemnisé pour le conducteur

J'économise jusqu'à 5€ par trajet et par passager

1 Je télécharge **BlaBlaCar Daily** sur mon smartphone

2 Je crée un compte, indique mes adresses de domicile-travail et mes horaires de déplacements habituels

3 L'appli trouve un conducteur ou un passager sur mon trajet.

Je n'ai plus qu'à valider !

BlaBlaCar

l'appli de covoiturage la plus utilisée en France. Grâce à sa flexibilité, changez d'avis à tout moment !

Aujourd'hui, il y a 1,1 personnes par voiture. Si on passait à 1,7 on réduirait de 30% la circulation = fini les bouchons !

L'État offre 100€ pour les nouveaux usagers des applis de covoiturage quotidien. BlaBlaCar me versera le bonus si je réalise 10 trajets en 3 mois.

L'eau à Valloire

Dans la continuité du dossier de Savoie Mag intitulé « Eau, préservons notre ressource », nous vous proposons de connaître un peu mieux le réseau de la commune.

La commune de Valloire est alimentée depuis deux ressources en eau qui alimentent ses deux unités de distribution : Frédière et Villards.

Les captages des Frédières assurent 99% de l'alimentation en eau potable de la commune, deux sources sont captées à environ 2100 mètres d'altitude. La source haute est exploitée toute l'année quand la source basse vient en soutien l'hiver. L'eau est de bonne qualité, elle est traitée dans une station UV en sortie du réservoir des Charmettes de capacité de 500m³.

L'eau est ensuite distribuée gravitairement dans sept réservoirs.

Le captage des Villards est à 1 500 mètres d'altitude, il alimente le réservoir des Villards qui distribue l'eau vers les hameaux du Mollard et des Villards.

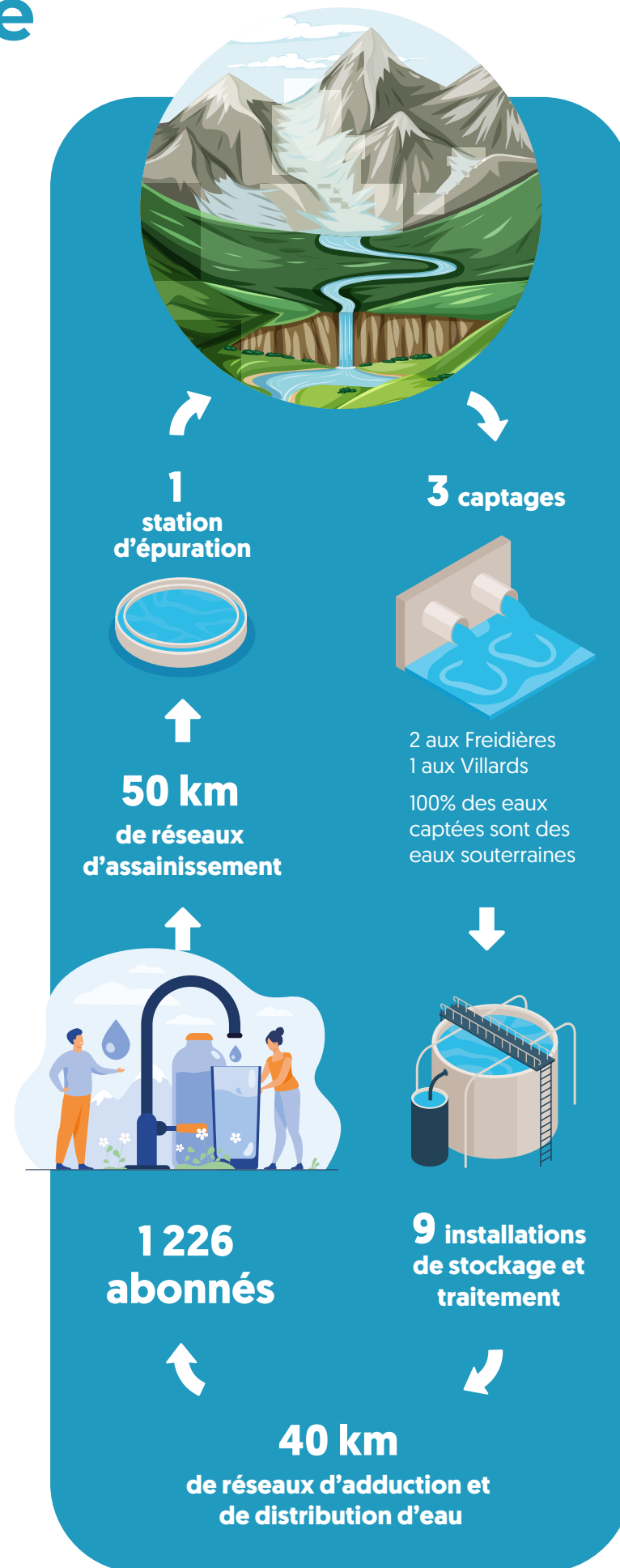
La surveillance de ce réseau consiste à relever régulièrement des mesures de débit des sources à l'aide d'un débitmètre installé dans la chambre de réunion des deux sources des Frédières.

Ensuite, à partir du réservoir de la Charmette et dans tous les autres réservoirs, des mesures de débit d'entrée et de sortie sont relevés par télérelève et visionnés quotidiennement par l'exploitant du réseau Suez.

Concernant la qualité, les analyses sont effectuées par un laboratoire certifié et sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), au nombre de trente par an.

Économisons l'eau

Le volume annuel consommé est stable depuis 2017 avec toutefois deux baisses en 2019 et 2021 [cette année là en raison de la crise sanitaire] ; dans le même temps le nombre d'abonnés a augmenté de 10%. Ces indicateurs sont favorables. Il est du devoir de tous d'être vigilant avec l'usage de cette précieuse ressource.



La centrale hydroélectrique de la Valloirette

La genèse du projet

Dans le cadre de la politique de développement des énergies renouvelables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, la commune de Valloire a souhaité étudier l'opportunité d'exploiter le potentiel énergétique du cours d'eau la Valloirette, dont la ressource hydraulique est soutenue.

Pour cela, la commune a lancé en 2012 un appel à projet portant sur la construction, l'exploitation et l'entretien d'une centrale hydroélectrique sur son territoire communal.

Après plusieurs changements d'opérateurs, c'est aujourd'hui le groupe Hydrocop, via sa filiale dédiée la SH Valloirette, qui accompagne la collectivité pour assurer la continuité du projet et mener son développement à son terme.

Le groupe Hydrocop est une société spécialisée et dédiée exclusivement à l'hydroélectricité, avec une forte présence dans les Alpes, et notamment en Savoie. Détenue par un actionariat majoritairement public, le groupe Hydrocop est un partenaire naturel des collectivités pour les accompagner dans le développement énergétique de leur territoire. Il s'agit d'un acteur apportant les garanties professionnelles et financières nécessaires pour ce type de projet, et doté d'une stratégie pérenne et résolument tournée vers l'hydroélectricité.

Les chiffres clés

La centrale hydroélectrique de la Valloirette, d'une puissance installée d'environ 3 MW, permettra de produire à terme 13.1 GWh d'énergie, soit la consommation moyenne annuelle d'électricité de plus de 11 000 habitants (hors chauffage).

Ce projet comprend schématiquement 4 éléments principaux :

- une prise d'eau en rivière à l'aval immédiat du confluent de la Neuvachette avec la Valloirette, à la sortie du bourg de Valloire et en amont du tunnel de Sainte Thècle, à une altitude de 1378.70 m NGF ;
- une conduite forcée enterrée d'une longueur de 1.5 km et de diamètre 1500 mm, reliant les ouvrages amont à l'usine de production ;

- une centrale hydroélectrique en amont du barrage EDF du Lay, en rive droite, comprenant 2 groupes de production de type Francis, et dont la restitution des eaux au torrent est calée à l'altitude d'environ 1298 m NGF ;
- une ligne d'évacuation de l'énergie vers le réseau local de distribution 20 kV, exploité par la Soréa.

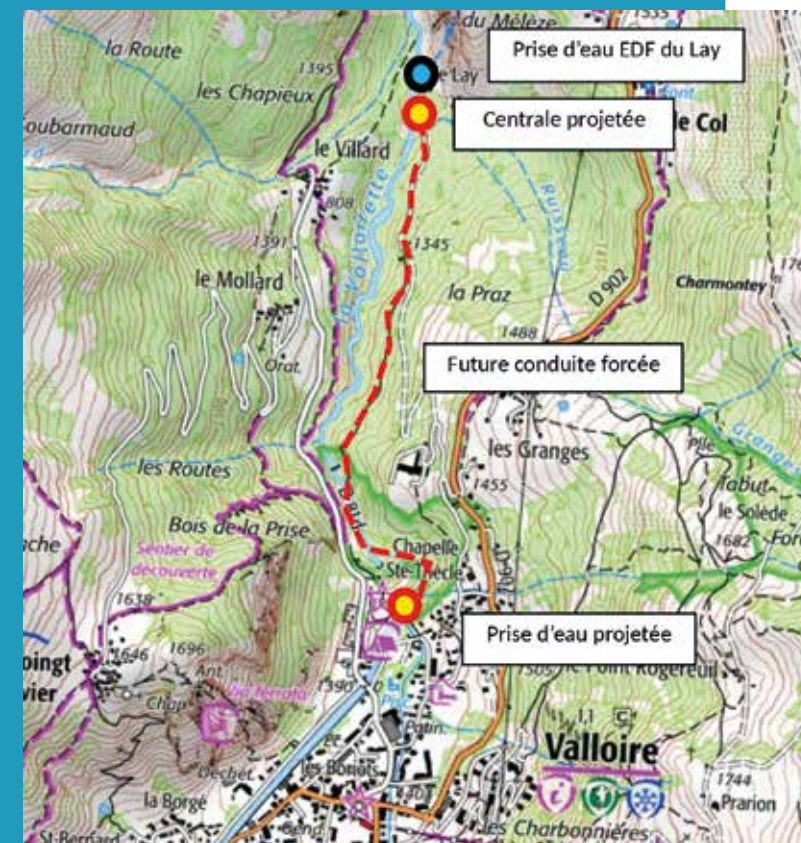


Figure 1 : Tracé du projet hydroélectrique de la Valloirette

La hauteur de chute de cet aménagement est ainsi de 80.7 m.

Le débit d'équipement de cette installation, c'est-à-dire le débit maximum pouvant être prélevé à la Valloirette est de 4.4 m³/s. Quant au débit réservé, qui est le débit minimum laissé dans le lit naturel de la Valloirette en aval de l'ouvrage de prise permettant de garantir en tout temps la vie, la circulation, et la reproduction des espèces présentes dans le cours d'eau, celui-ci est de 355 l/s.



Figure 2 : Vue du site de la future prise d'eau



Figure 3 : Vue du site de la future centrale



Un projet respectueux de l'environnement et des usages

Le projet hydroélectrique de la Valloirette a été autorisé par les services de l'Etat en 2017, suite à l'instruction d'un dossier complet incluant notamment une étude d'impact sur l'environnement.

Cette étude d'impact a permis de confirmer que le contexte environnemental était favorable à l'implantation d'un tel projet : torrent non classé au titre du code de l'environnement, population piscicole sans enjeu significatif, aucune espèce protégée faune ou flore dans la zone projet, aucun espace naturel protégé.

Cette étude a également permis d'adapter la conception de l'aménagement aux enjeux identifiés sur site et à proposer des mesures d'accompagnement et de suivi visant à limiter au maximum les impacts du projet sur les milieux.

On peut citer par exemple le fait que le projet emprunte sur la quasi-totalité de son linéaire des pistes déjà existantes, donc anthropisées, ce qui a pour effet de limiter très fortement les impacts sur les milieux et les paysages. De même, la prise d'eau est équipée d'un dispositif de dévalaison, qui permet d'assurer la libre circulation piscicole et sa conception générale permet d'assurer le transport sédimentaire car le barrage sera effaçable lors des crues.

En outre, la phase chantier sera menée dans le respect de l'environnement, avec plusieurs mesures prises en sa faveur : délimitation et respect des emprises travaux, suivi des travaux par un écologue, gestion des eaux de ruissellement, suivi météorologique pour anticiper tout risque de crue, mesures de préservation de la qualité des eaux (barrage filtrant par exemple), tri des déchets de chantier, gestion de la sécurité.

Rappelons également que l'hydroélectricité est une énergie renouvelable, locale, qui ne consomme pas d'eau, qui ne fait pas appel à des matériaux rares et qui ne produit pas de déchets toxiques.

Figure 4 : Vue aérienne de la Valloirette au niveau du tronçon court-circuité

Un atout pour le territoire

Le projet hydroélectrique de la Valloirette est développé en étroite collaboration avec la commune de Valloire. Il s'agit d'un projet de territoire, qui permet la création d'une électricité d'origine renouvelable, fiable, prévisible, locale, et facteur de développement économique.

Les retombées économiques sont importantes pour la collectivité, via les redevances versées à la commune mais aussi via les différentes taxes et assimilés, ce qui est loin d'être négligeable au vu des baisses régulières des dotations de l'Etat aux communes.

Ce type d'installation contribue par ailleurs à la stabilité du réseau électrique local.

Le planning

Le projet hydroélectrique de la Valloirette arrive aujourd'hui dans sa phase finale de développement, avec la venue du juge de l'expropriation début décembre en mairie de Valloire, qui devrait permettre de finaliser la maîtrise et la sécurisation foncière du projet.

Pour rappel, le Préfet de la Savoie a déclaré ce projet d'utilité publique par arrêté du 21 octobre 2022 après la tenue d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique conjointe à l'enquête parcelaire engagée auprès des propriétaires des parcelles comprises dans le périmètre de l'opération.

Le Conseil Municipal de Valloire adresse ses remerciements les plus sincères aux différents propriétaires des emprises foncières du projet.

Les travaux devraient démarrer au printemps 2024 et se dérouler sur 2 années consécutives, avec une pause en période hivernale.

La mise en service de l'installation et l'injection des premiers kWh est prévue fin 2025.

Informations sur la tarification du service public de l'eau potable et de l'assainissement

Par délibération en date du 22 juin dernier, le conseil municipal a fixé une nouvelle tarification de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} juillet 2023.

Cette tarification a pour objectifs de faire face à de nombreux enjeux que sont notamment : les travaux d'extension de la capacité de traitement de la station d'épuration, la fiabilisation de la continuité et de la qualité de service des installations communales d'eau potable et d'assainissement (notamment en saisons hivernales et estivales), l'inflation, et le renouvellement nécessaire des infrastructures.

Ainsi, pour faire face à ces enjeux, il a été décidé d'augmenter les tarifs des parts fixes (abonnements eau et assainissement et location de compteur) et de mettre en place une tarification saisonnière sur la consommation, à savoir une période « été » allant du 1^{er} mai au 31 octobre et une période « hiver » allant du 1^{er} novembre au 30 avril.

C'est pourquoi vous avez reçu, à titre exceptionnel, cette année 2023, 3 factures, la dernière au début du mois de novembre concernant la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre.

Vous recevrez par la suite chaque année deux factures : une au mois de mai pour la période allant du 1^{er} novembre au 30 avril, et une au mois de novembre pour la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre.

Retrouvez tous les détails de la tarification sur le site de la Mairie, rubrique "actualités > délibérations du conseil municipal > 2023 > 22 juin".

Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

Affaires générales

- Convention de délégation de service public remontées mécaniques - domaine skiable - activités et équipements touristiques : avenant n°6
- Convention relative à l'aménagement des équipements de communications électroniques Orange - Commune de Valloire dans le cadre de la réhabilitation des réseaux humides, enfouissement des réseaux secs et restructuration de la voirie chemin de la Ruaz
- Mise en œuvre d'un chantier de bénévoles : convention de partenariat avec l'association Concordia
- Gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2023 - Convention Commune de Valloire/Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne [FACIM]
- Gestion de la forêt communale par l'Office National des Forêts [ONF] - Assiette des coupes à marteler en 2023

Affaires financières

- Taxe d'aménagement - Modification du taux
- Attribution d'une subvention à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Valloire pour 2023
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques - Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'hiver 2023/2024
- Service public de l'eau potable et de l'assainissement - Tarification à compter du 1er juillet 2023
- Budget principal 2023 - Décision modificative budgétaire N°1
- Budget eau et assainissement 2023 - Décision modificative budgétaire N° 1

Affaires foncières

- Résiliation du bail rural relatif à la ferme communale de l'Adroit aux Granges
- Alpage communal de Chamoussier : contrat de location afférent - demandes de subventions
- Construction de la nouvelle télécabine de la Setaz : autorisation de défrichement de parcelles
- Convention d'aménagement touristique Commune de Valloire – LML Invest

Commande publique

- Marché de travaux pour le dévoiement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable au droit de l'opération « Les Cimes d'Aurée » - Autorisation de signature du marché
- Marché public de fourniture d'électricité : Adhésion à un groupement de commandes - Désignation de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne comme coordonnateur - Autorisation de signer la convention constitutive de groupement de commandes - Élection de membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres du groupement Ressources humaines :
- Mise à jour du tableau des effectifs de la commune
- Mission de médiation préalable obligatoire [MPO] - Convention d'adhésion avec le CDG 73

SÉANCE DU 27 JUILLET 2023

Affaires générales

- Valorisation du Fort du Télégraphe : transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et remise d'ouvrage - Convention afférente avec la Communauté de communes Maurienne-Galibier [CCMG]

- Candidature de la Commune au label Famille Plus
- Approbation de la motion proposée par l'Association Nationale des Élus de la Montagne [ANEM] : pour une adaptation de l'objectif Zéro Artificialisation Nette [ZAN] aux territoires de Montagne.
- Micro-crèche des Aiglons : Convention de gestion provisoire avec les Petits Chaperons Rouges [LPCR]

Affaires financières

- Budget principal 2023 – Décision modificative budgétaire N°2
- Construction de 29 logements locatifs par l'OPAC de la Savoie aux Clots : modalités de financement du réseau électrique afférent

Affaires foncières

- Construction, exploitation et entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette : autorisation de défrichement afférente

Commande publique

- Travaux de restructuration du Centre culturel AEP : autorisation de signature des modifications [avenants] concernant les lots suivants : lot 2 démolition maçonnerie TP MANNO, lot 3 charpente couverture SAS LGO, lot 4 menuiseries extérieures DAF, lot 6 menuiseries intérieures DAF, lot 8b sols souples SAS APM, lot 11 plomberie chauffage ventilation BH ENERGIE.

Ressources humaines

- Mise à jour du tableau des effectifs de la commune

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

Affaires générales

- Procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune [PLU] de Valloire : délibération motivée décidant de ne pas réaliser une évaluation environnementale sur avis conforme de la Mission Régionale d'Autorité environnementale [MRAe]
- Plan Local d'Urbanisme [PLU] – modification simplifiée n°2 : modalités de mise à disposition du dossier au public
- Délégation de service public remontées mécaniques, domaine skiable et équipements touristiques : compte-rendu annuel au concédant 2021-2022
- Délégation de service public crèche des Aiglons : compte-rendu annuel au concédant pour l'année 2022

Affaires financières

- Budgetannexeparcdestationnement: décision modificative budgétaire n°1
- Budget annexe eau - assainissement: décision modificative budgétaire n°2
- Budget principal : décision modificative budgétaire n°3
- Tarifs du parc souterrain de l'église
- Episode crues et phénomènes associés des 24-25 juillet 2023 : demande de subvention au département de la Savoie au titre du fonds risques et érosions exceptionnels [FREE]
- Attribution d'une subvention à l'association Lu'Matchut pour l'organisation d'une Fête de la bière à l'automne 2023

Affaires foncières

- Dénomination d'une voie

Ressources humaines

- Recensement de la population 2024

- Recrutement des agents recenseurs et fixation de leur mode de rémunération ainsi que de celui du coordonnateur communal

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Affaires générales

- Motion de soutien à la candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030
- Désignation d'un référent déontologue des élus
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2022
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif 2022
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif 2022

Affaires financières

- Taxe d'habitation : majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
- Aménagement du site de l'ancien hôtel de la Sétaz
- Attribution d'une subvention pour l'organisation du centenaire du 93ème régiment d'artillerie de montagne

Affaires foncières

- Réhabilitation de l'immeuble Le Petit Casino [copropriété Grange – Commune de Valloire] : prorogation de la promesse de vente consentie à la SARL IPE – Promesse de vente

- consentie par la SARL IPE à la Commune de Valloire
- Immeuble communal à usage commercial au droit du tunnel du Col du Galibier : bail à construction afférent
- Transaction foncière Commune de Valloire – Monsieur et Madame Rouget Jean-Claude et Gisèle

Commande publique

- Convention constitutive de groupement de commande pour l'achat et la fourniture de combustible et de carburant avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier [CCMG]

Recensement de la population 2024

Cette année, Valloire réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 Janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 5 février 2024 ?

Contactez la commune :
04 79 59 03 11 ou mairie@valloire.net

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

LA DÉCLARATION PAR INTERNET PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Une nouvelle journée pour les propriétaires au Télégraphe

La journée consacrée aux propriétaires le 14 avril dernier ayant rencontré un franc succès, la commune de Valloire, la SEM Valloire, Valloire Tourisme et Valloire Réservations, ont choisi de reconduire cet événement le 27 octobre dernier lors des vacances de la Toussaint. Les propriétaires de Valloire ont été conviés à participer à une journée autour du Télégraphe.

Après une longue période pluvieuse, les éclaircies sont apparues dans la matinée du 27 octobre, permettant de maintenir la sortie à VTT électrique proposée par les organisateurs pour rejoindre le col du Télégraphe. Seuls quelques propriétaires courageux ont choisi d'affronter les sentiers boueux mais ensoleillés des balcons de Valloire, encadrés par Sylvain Lelong, accompagnateur, qui a su prodiguer de précieux conseils aux participants de niveaux hétérogènes.



Le pique-nique partagé avec les vététistes et leur famille a été l'occasion d'échanges conviviaux en petit comité avec Antoine Delorme, chargé de projets Immobilier de loisirs pour la commune de Valloire, et Thierry Durand, directeur de Valloire Réservations.



Le reste des participants ont ensuite rejoint le groupe à 14h pour un mot d'accueil de Monsieur le Maire et du PDG de la SEM Valloire, dans la salle du foyer du 93^e régiment d'artillerie. Ce fut également l'occasion pour Antoine Delorme de présenter un nouveau dispositif à destination des propriétaires mis en place par la CCMG qui permet d'obtenir gratuitement des devis auprès des artisans locaux pour des travaux de rénovation (pour plus de renseignements, contactez hebergement@valloire.net)



Les participants ont ensuite eu droit à une présentation du 93^e régiment d'artillerie par l'adjudant Cogez, gérant du poste de montagne du Télégraphe. Les participants ont pu ainsi en apprendre plus sur le rôle des militaires du 93^e régiment d'artillerie et le type de manœuvres effectuées en montagne. Une rencontre enrichissante ! Le groupe, constitué de 29 propriétaires, a ensuite pris la direction du fort du Télégraphe où les attendait pour une visite du fort Laurent Demouzon, qui a l'art et la manière de transmettre ses connaissances avec passion et humour.

Cette deuxième édition de l'année 2023 est à nouveau une belle réussite, tant du côté des organisateurs avec un nombre très satisfaisant de participants, et du côté de ces derniers, qui sont désormais incollables sur l'histoire du fort du Télégraphe et sur le fonctionnement du 93^e régiment d'artillerie. Par ailleurs, les temps morts ont permis d'amorcer des échanges avec le chargé de projets de la commune sur des sujets variés tels que la rénovation énergétique, la rénovation intérieure des logements, ou encore les évolutions récentes de la fiscalité des meublés. Pour poursuivre ou amorcer un échange, contactez Antoine Delorme à l'adresse hebergement@valloire.net.

Valloire Réservations

Le nouveau valloire.com

Avec une mise en ligne de sa nouvelle version fin septembre, valloire.com a fait peau neuve et le changement ne passe pas inaperçu.

- Un nouveau design
- Une navigation simplifiée
- Une mise en page plus conviviale et actuelle
- Une présentation améliorée des photos et de fiches descriptives des meublés
- Un gros travail sur la présentation et la vente des activités et prestations additionnelles à l'hébergement.



C'est globalement une expérience de navigation plus fluide et plus conviviale pour l'internaute dans un seul objectif : toujours améliorer notre performance et générer plus de séjours !

Une autre grande nouveauté du site est la mise en lumière, dès la page d'accueil, des activités et services de Valloire. Nous avons la conviction que ce qui nous permet de nous différencier des grandes plateformes de location nationales (en dehors de notre ancrage local et de la qualité du conseil et de la relation client qui en découlent), est notre capacité à valoriser ces activités dans le cadre d'une réservation afin que l'internaute puisse se projeter dans son futur séjour, aussi bien en hiver qu'en été. Nous réalisons un travail de fond sur la manière de présenter ces activités, notamment pour l'été et nous allons créer dès l'été prochain des entrées thématiques (sensations, ressourcement, sport, bien-être, patrimoine et culture...), toujours dans l'idée de donner envie et de concrétiser cette envie par un achat de séjour. L'internaute pourra ainsi créer sur mesure son séjour en allant chercher dans l'un ou l'autre de ces thèmes, les activités de son choix.



La version mobile a été notre priorité pour ce nouveau site, puisqu'elle représente aujourd'hui 60 % du trafic du site, alors que la part de la version desktop (35%) régresse dans le même temps. Les tablettes, en baisse permanente, ne comptent plus que pour 5%.

Les perspectives de l'hiver

Nous avons désormais une certaine visibilité sur le remplissage de l'hiver à venir. Comme l'an dernier, nous avons bénéficié dès la fin du printemps d'un démarrage anticipé des réservations d'hiver et ce comportement semble devenir une tendance durable. L'hiver commencera très bien avec des dates plus favorables pour les vacances de Noël françaises (du 23/12 au 06/01). Nous ne bénéficierons cependant pas du décalage début janvier des vacances belges et néerlandaises, comme c'était le cas l'an dernier.

Le mois de janvier est stable à un bon niveau. Le mois de février est à ce jour (début novembre) légèrement inférieur à l'an dernier, avec sans doute un report vers les vacances de Noël moins onéreuses. Cependant, la meilleure distribution des zones scolaires verra sans doute le remplissage mieux se compléter sur ces quatre semaines et devrait permettre à terme une progression sur la période. La deuxième quinzaine de mars et le début avril, même s'ils sont en progression en regard à l'hiver dernier, restent malheureusement pour l'instant à un niveau faible, à Valloire comme pour l'ensemble des stations.

Les semaines qui viennent seront déterminantes pour compléter le remplissage, notamment pour cette fin de saison. Tous nos dispositifs marketing, communs avec la SEM Valloire, sont en place depuis début septembre afin de maximiser notre performance dans cette période très stratégique pour les réservations.

Thierry Durand, Directeur de Valloire Réservations

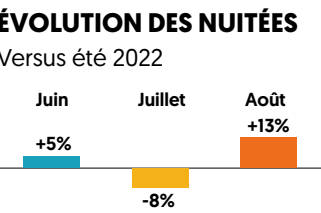
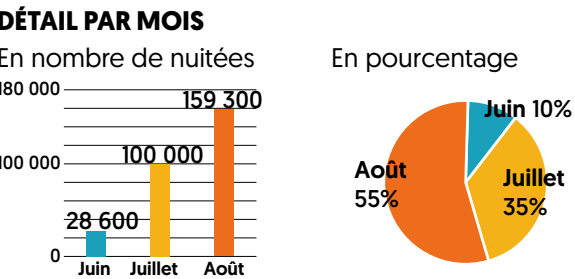
Des indicateurs estivaux, passés et à venir, au vert !

Avec une capacité d'accueil (16425 lits touristiques) qui reste stable depuis l'été 2019, notre destination a vécu une fréquentation estivale 2023 satisfaisante.

Sur la période d'enquête, réalisée par notre prestataire G2A Consulting, du 17 juin au 01 septembre, 287 900 nuitées touristiques ont été enregistrées ; le poids économique de l'été passant donc à 24.6 % (contre 23.4 % en 2022).

Fréquentation hiver 2023 + saison estivale 2023	1 168 800
Poids des nuitées de la saison estivale 2023	24,6 %
Rappel poids de la saison estivale 2022	23,4 %

C'est le mois d'août qui a concentré, à lui seul, plus de la moitié des nuitées de la saison [159 300] :



Enfin, il est à souligner que le secteur professionnel reste le plus performant sur Valloire avec un rendement moyen de 31 nuitées au lit (stock de lits professionnels : 6 793).

Un bilan détaillé est remis chaque fin de saison à Valloire Tourisme. Il est tenu à votre disposition naturellement, sur demande.

DÉTAILS DES NUITÉES PAR CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT			
	Lits professionnels	209 286	72,7 %
	Résidences secondaires	29 192	10,1 %
	PàP	49 422	17,2 %

Sans excès d'optimisme, l'été 2024 s'annonce bienheureux avec l'opportunité positive du Tour de France. Nul n'en a oublié ses effets sur la fréquentation en 2019. L'étape 4 Pinerolo > Valloire du 02 juillet 2024 sera la première française, après 3 jours en Italie. Avec 138 km et un D+ de 3 800 m, cette étape va véritablement permettre aux favoris de s'exprimer sur de la Haute-Montagne.



La visibilité télévisuelle est à souligner spécifiquement. Plus de 100 chaînes diffusent le Tour dont 60 en direct. Sur la seule Europe, 150 millions personnes ont regardé le Tour 2023. Des records d'audience sur France Télévisions ont été atteints l'année dernière avec des pics d'audience à 8.7 M de téléspectateurs. Le Tour de France mobilise indéniablement les médias. Et cela a déjà commencé pour Valloire avec le déplacement de France 3 AURA le jour même de l'annonce officielle du parcours le 25 octobre dernier. Une délégation de représentants de Valloire et Saint-Michel-de-Maurienne s'est déplacée à Paris pour l'officialisation du tracé, rejoignant ainsi les élus de Saint-Jean-de-Maurienne qui se voit attribuer un départ le 03 juillet prochain. La Maurienne dans son ensemble devient ainsi la grande gagnante alpine de l'édition 2024.



C'est une sculpture en paille et foin qui a été choisie par les équipes d'ASO, parmi une sélection importante de photos, pour illustrer l'arrivée d'étape à Valloire]

Une dynamique automnale collectivement renforcée

Les mois de septembre et d'octobre 2023 ont été particulièrement actifs.

Valloire Tourisme profite de l'occasion pour adresser tous ses remerciements à celles et ceux qui, par leur implication, ont contribué à faire vivre notre village et à en donner une image dynamique sur cette période : les associations avec leurs bénévoles, la SEM Valloire, le Centre Culturel, les hébergeurs, commerçants, restaurateurs, prestataires d'activités... Cet élan de mobilisation auquel Valloire Tourisme apporte



son soutien technique, humain et financier est une vraie richesse pour notre village. La proportion entre le volume de commerces ouverts et le nombre de vacanciers présents est suffisante et représentative. Les clients ont donc bénéficié d'un bel échantillon de prestations.

Sur la période spécifique des vacances scolaires de la Toussaint, le bilan que l'on peut tirer de ces 3 années d'exploitation est positif. Les animations proposées de concert par le Centre Culturel et Valloire Tourisme ont été fréquentées à la fois par les vacanciers et par les habitants. La démarche s'ancre désormais dans l'esprit de tous et nous ne pouvons que nous en féliciter. Les efforts que chacun déploie portent leur fruit ; les résultats sont encourageants. Encore merci pour cela !

À partir de 2024, Valloire Tourisme devrait revoir le budget dédié à la programmation automnale pour proposer un volume d'animations plus important.

Maurienne Galibier : un départ... et une arrivée !

Florian Blanc quittera son poste de responsable des animations et des événements à la fin du mois de décembre. Après 4 années très appréciées au service de Valloire Tourisme, il prendra la direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Maurienne Galibier en début d'année 2024. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !



Sem Valloire



La Sem Valloire, « poumon économique » du village-station de Valloire, a conforté cet été sa stratégie de diversification multi-activité en investissant dans une nouvelle tyrolienne dénommée *La Catelle* (*), qui allie une technologie « intelligente » (une première en France) avec le patrimoine Valloirain (l'histoire agricole et l'histoire du transport des barillons de foin par câbles).

Plus d'une dizaine de personnes ont travaillé depuis deux ans au sein du Bureau R&D de la Société Pascet, société pyrénéenne à l'origine de l'invention de cette tyrolienne et lauréate du Prix Alfred Sauvy, le reste de l'installation ayant été réalisé par Indian adventure.

Été comme hiver, les vacanciers pourront descendre à deux sur deux câbles parallèles, jusqu'à presque 100 km heures, accrochés à un chariot intelligent, qui se charge en électricité, à la descente, remonte tout seul, au point de départ, maîtrise sa vitesse, selon les paramètres demandés, et s'auto-diagnostique.

Une fois la phase d'accélération, qui est assez impressionnante sur les 20 premiers mètres, passée, l'utilisateur de la tyrolienne à l'impression de planer le long de la pente et le sentiment qu'il va aller se poser à Albanne... jusqu'à ce qu'il aperçoive la gare d'arrivée et s'inquiète d'un freinage qui s'avère puissant et tardif.

On sort de cette expérience marquée par un souvenir indélébile et pour la plupart des utilisateurs, l'envie de revivre l'expérience.

À titre de comparaison, cette tyrolienne fait le même dénivelé que la nouvelle tyrolienne de Chamrousse, 1350m de long au lieu de 1800m, mais sans pylône intermédiaire, ce qui permet d'atteindre des vitesses plus importantes et d'augmenter les sensations d'autant que pendant une grande partie du trajet, on ne voit où l'on va s'arrêter...

Les vacanciers pourront, autour de la gare de départ ainsi qu'à la gare d'arrivée comme sur le trajet qui les ramènera à l'Alp de Zélie, faire le lien entre cette expérience à sensation et l'histoire de Valloire, avec pour point de départ, l'histoire du transport par câbles des barillons de foin.

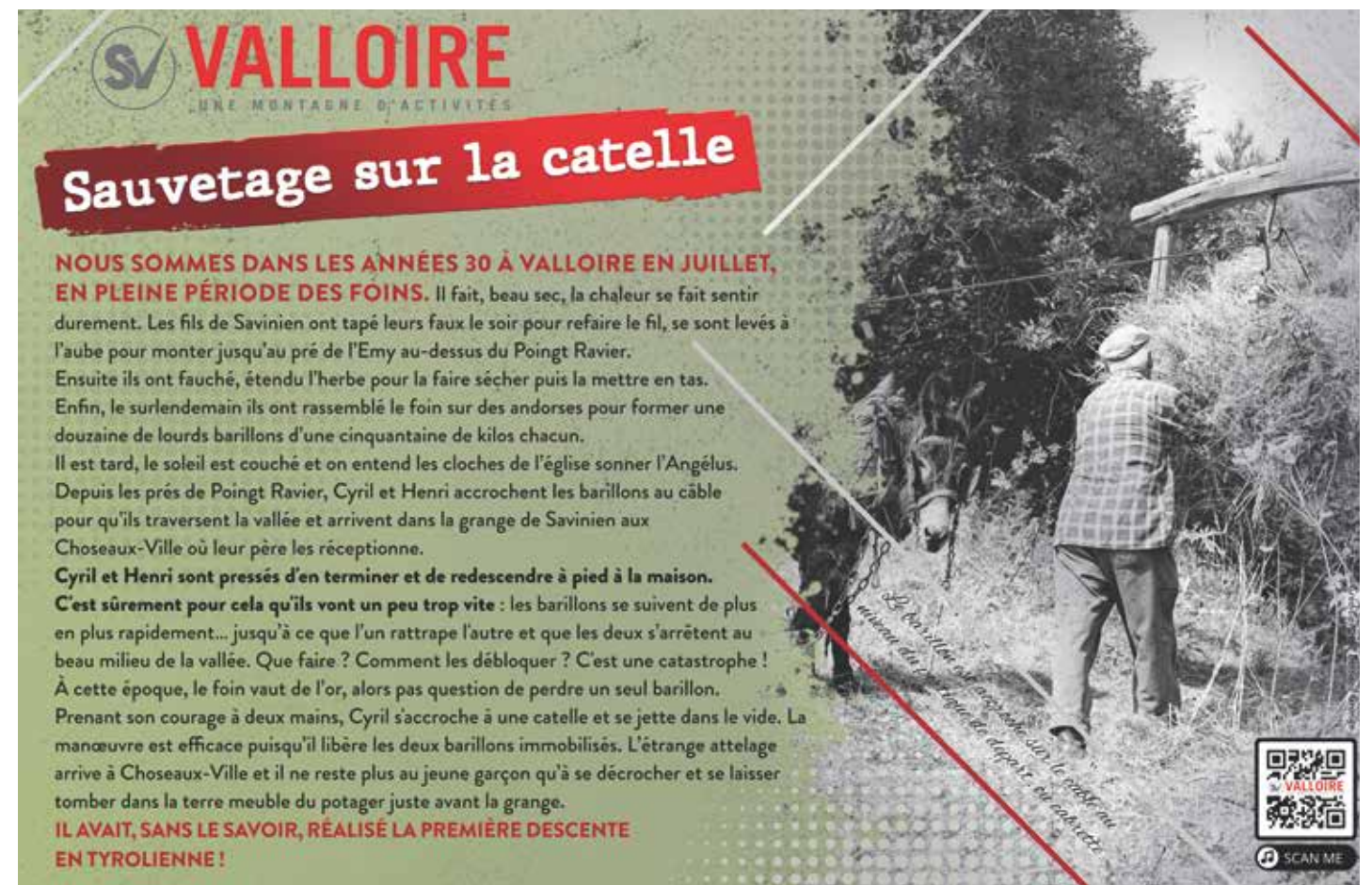
Une histoire pittoresque est racontée sur l'un des panneaux et lorsque l'on scanne son QR code, on peut l'écouter en patois (voir photo).

D'autres QR codes pointent vers les pages du patrimoine de Valloire sur le site internet de l'office du tourisme.

D'après le business plan qui a été fait, cette tyrolienne devrait se financer toute seule en sept ans, ce qui est notre objectif pour les activités de diversification, qui ne doivent plus ponctionner la ressource financière générée par le ski alpin.

Nous poursuivons ainsi la stratégie multi-activités / multi-saisons d'investissements cohérente au service du développement du domaine skiable, de la base de loisirs (piscine, patinoire, golf, tennis, spa), des activités d'altitudes (mountain kart, tyroliennes, katapult, bouées géantes, big air bag) ainsi que du VTT et des sentiers piétons.

En novembre, la SEM Valloire a remporté le prix du concours « La Maurienne va vous surprendre » dans la catégorie Industrie et innovation avec la Tyrolienne "La Catelle". Je remercie le Dauphiné Libéré, les communautés de com-



munes Mauriennes, et les partenaires (SR Conseil, EDF, ...) pour ce coup de projecteur sur le dynamisme de Valloire et pour cette formidable reconnaissance ainsi donnée aux collaborateurs de l'entreprise SEM Valloire, qui par leur engagement collaboratif extraordinaire on « sorti » ce projet malgré les difficultés politiques, administratives, météorologiques et technologiques.

L'ensemble des autres projets poursuivent leur avancement malgré des difficultés du même ordre que celles subies par la Catelle. Les travaux de remplacement du télécabine de la Sétaz (présentés dans un colporteur précédent) devraient démarrer à la fin de la saison d'hiver 23-24.

S'agissant du projet de garage-atelier-magasin, compte tenu des doutes et incertitudes exprimés par des élus et par un collectif de riverains sur le projet du Pontet, la démarche suivante a été validée à l'unanimité en conseil d'administration de la SEM Valloire du 8/11/23 :

- produire pour les trois sites préessentis : Granges / Pontet / "Chez Benoît" :
 - tous les éléments nécessaires à la dépose d'un permis
 - une comparaison sous l'angle urbanistique
 - une comparaison sous l'angle coût de l'investissement (CAPEX)
 - une comparaison sous l'angle coût et sécurité d'exploitation pour la SEM Valloire (OPEX)
- transmettre à la commune et au conseil municipal la suite du processus de décision puisque dans les faits, le sujet s'avère politique mais également urbanistique dans la mesure où il

faudra une évolution légère du PLU pour une implantation sur n'importe lequel des trois sites.

Jean-Marie Martin, PDG Sem Valloire

* La catelle : Poulie à laquelle on attache le maillon pour le faire descendre sur le câble.

Caractéristiques

- Longueur : 1 300 mètres
- Point de départ : 2 500 mètres d'altitude (Sommet du Crey du Quart)
- Point d'arrivée : 2 100 mètres d'altitude, soit 400m de dénivelé
- Vitesse maximum : 100 km/h
- Chariot « intelligent » mécatronique
- Montant d'investissement : 1,2 M € HT
- Une sécurité accrue : 1 seul charriot assure l'aller-retour
- 1 départ toutes les 3 minutes
- Conditions : âge et poids (> 40 kgs et <120 kgs).
- Débit : 300 à 400 personnes / jour.
- Fonctionne toute l'année.
- Tarif prix public cet hiver 39 € TTC (montée RM incluse pour les piétons).

La rue de Naples des Verneys

Les touristes, mais aussi bon nombre d'habitants de Valloire, doivent se demander l'origine de la plaque de rue apposée en bord de la voirie départementale 902 : Impasse de Naples, et surtout ce qu'elle signifie.

C'est une très vieille histoire qui remonte à bientôt deux cents ans. Depuis 1815, Valloire fait partie du Royaume de Sardaigne (Victor-Emmanuel 1^{er}) suite à la chute de Napoléon (traité de Paris), et redevient une vallée frontalière avec le royaume de France (Louis XVIII). La vie dans les montagnes n'a jamais été facile, mais suite à l'invasion des troupes révolutionnaires françaises (1793), cette vie est devenue encore plus difficile et cela ne s'est pas arrangé par la suite. La seule alternative pour beaucoup de Savoyards, et de Valloirins, est d'émigrer à l'étranger, temporairement dans un premier temps (colportage et travaux saisonniers, ...), pour devenir quasiment définitive ensuite.

Cette émigration s'orientait essentiellement vers la France, le plus souvent dans des grandes villes comme Lyon, Nancy, Paris... La France était plus commode notamment du fait d'une langue commune. Mais quelques Valloirins ont fait un autre choix, celui du versant italien de la montagne, et nous ne saurons sans doute jamais le pourquoi de cette destination.

D'autant que l'Italie, à la différence de la France, n'était pas un état mais un conglomérat de divers duchés (Luque, Parme, Modène, Florence), royaumes (Sicile, Naples, Lombardie), états pontificaux (Lazio, Umbrie, Marche et Romagne), et évidemment le royaume Sarde.

Dans tous les cas, cela ne décourage pas ces valloirins de traverser la principauté de Piémont, les duchés de Modène et de Florence, les états pontificaux pour arriver dans le royaume de Naples vers 1830. Ces Valloirins sont des Grange-Rosset, des Rambaud et des Martin. Ce sont ces derniers qui vont nous intéresser car ce sont ceux qui sont restés le plus longtemps loin de leur vallée et sont à l'origine de la fameuse plaque de rue.

Le début de l'histoire est difficile à reconstituer, et

nous n'en connaissons que des bribes. L'histoire est un peu moins obscure à partir de 1870. Pour remettre le contexte historique, sans savoir si cela a une importance pour le récit, la France est redevenue un empire (Napoléon III, mais plus pour longtemps ...), l'Italie est unifiée sous la forme d'un royaume (Victor-Emmanuel II), et la Savoie a été annexée, les Valloirins sont dorénavant des Français.

En effet, nous savons qu'un Jean-Vincent Martin né en 1836 à Valloire a créé une officine d'horlogerie Piazza Medina à Naples. La société se dénommait Vincenzo Martin, Vincenzo étant le surnom de Jean-Vincent.



Micheline martin et son frère Paul Martin qui était le gérant de l'horlogerie MARTIN. Mars 1957

Ce dernier était associé à son frère Cyrille. Une nouvelle génération prend la suite de la société (qui se déplace, nous ne savons pas trop quand, Piazza Municipio, au rez-de-chaussée de la mairie de Naples) au début du vingtième siècle, Vincent Martin, Virgile Falcoz (demi-frère de celui-ci) et Séraphin Rol (oncle de Vincent et de Virgile), tous nés à Valloire.



—
Vincent et Cyrille
MARTIN qui ont
fondé l'horlogerie
en 1871.
Cette photo date du
début du XX^e siècle.
—

Ceux-ci conservent toujours des liens avec Valloire. D'ailleurs Vincent et Virgile ont été obligés de revenir faire la première guerre mondiale (pour mémoire, l'Italie était du côté allemand au début de cette guerre) et ils sont retournés à Naples en 1919, date de leur démobilisation.

Tout semble bien se passer pour ces Valloirins expatriés jusqu'à la prise du pouvoir par Benito Mussolini (1922). La situation se dégrade à partir des années 1925-26. De telle manière que deux associés quittent le navire. C'est comme cela que Virgile Falcoz et son oncle reviennent définitivement à Valloire en 1930, et plus précisément aux Verneys. La famille Falcoz-Martin est propriétaire de tout le sommet de la rue qui mène aujourd'hui au centre de vacances de la F.H.O.L. (plus communément dénommé Le Havre). Le retour de ces personnages, hauts en couleur, ne passe pas

inaperçu. Ayant vécu une bonne partie de leur vie à Naples, ceux-ci sont revenus avec un mode de vie qui tranchait avec la vie valloirine. C'est à partir de ce moment-là, c'est-à-dire il y a bientôt cent ans, que les habitants des Verneys ont pris l'habitude de nommer cette rue LA RUE DE NAPLES.



Virgile à gauche et Vincent à droite. Au milieu se trouve la femme de Virgile, Adrienne Falcoz

—
La suite est moins drôle puisque les vicissitudes de la guerre qui ont fait suite à la prise du pouvoir par des fascistes en Italie et des nazis en Allemagne ont entraîné l'abandon de l'horlogerie de Naples définitivement à la fin des années cinquante. À cette date, les derniers Valloirins ont quitté Naples. Pendant la période 1930-1939, la gestion de l'horlogerie est dévolue à un autre valloirin Vincent Ollier (neveu de Vincent Martin). Après la guerre, c'est Paul Martin (fils de Vincent Martin) qui a pris la suite et qui a clôturé l'épopée des Valloirins en terre napolitaine. Vincent Martin a vendu l'horlogerie, il avait soixante-treize ans. Celui-ci a aussi vendu, par la même occasion, la maison au sommet de la rue de Naples à la F.H.O.L., pour éprouver ses dettes. Il est décédé, une douzaine d'années plus tard, à Chambéry, ville dans laquelle il avait fait construire une villa, la villa Marguerite (du prénom de sa belle-mère Marguerite Rapin !) au début des années trente.

Yves Mercier
Petit-fils de Vincent Martin

PS - L'horlogerie FALCOZ de St-Jean-de-Maurienne est la suite de l'histoire, mais cette fois-ci en Savoie.

La chronologie de la restauration de la chapelle du village du Col

Comme la plus part des villages implantés dans la vallée de Valloire, le village du Col accueille, depuis des siècles, une chapelle (première moitié du XVII^e siècle) qui a, sans doute, été fortement remaniée, voire reconstruite à la fin du XIX^e siècle. Nous savons aussi qu'elle avait bénéficié d'une restauration importante il y a une centaine d'années.

Comme beaucoup d'édifices de ce type, la chapelle a sombré dans un certain abandon pendant une longue période. Le village du Col a perdu beaucoup de ses habitants et il faudra attendre la fin des années soixante pour que celui-ci retrouve progressivement des résidents.

L'association Jeanne-d'Arc, de Chartres, qui avait fait l'acquisition de deux bâtiments du village pour créer la colonie de vacances éponyme, avait lancé quelques travaux intérieurs il y a une soixantaine d'années. Ces travaux se sont avérés assez contreproductifs, favorisant les remontées par capillarité de l'humidité du sol dans tous les murs périphériques. Les conséquences ont été très néfastes mettant, à terme, en péril le décor intérieur du bâtiment. Il faut signaler qu'à l'époque on ne mesurait pas les dégâts qu'entraîne l'usage du béton dans la rénovation du bâti ancien. C'est l'Association du Village du Col [créée en 1975] qui a sérieusement évoqué la possibilité, en 1993, de se lancer dans des travaux de restauration de l'intérieur de la chapelle, sachant que la mairie de l'époque ne financerait pas ces travaux.

En 1994, l'Association lance le projet d'un concours (rémunéré) auprès d'artistes pour la réfection totale de l'intérieur de la chapelle. En 1995, le règlement du concours est mis au point. En 1996, cinq équipes rendent un projet et c'est en 1997 qu'une équipe est choisie après un vote démocratique des représentants des foyers résidents dans le village. Restait un sujet prégnant : le financement, sachant que celui-ci serait assuré uniquement par les cotisations et le bénéfice des fêtes organisées par l'Association. En 1999, la famille Doncœur fait un don substantiel pour financer une partie des travaux de restauration de la chapelle.

Pendant la première décennie du XXI^e siècle, le projet de réfection de la chapelle est mis un peu en sommeil. Beaucoup de projets communaux sont en cours dans le village, notamment les travaux de la création d'un nouveau carrefour d'accès (2005), les travaux d'enfouissement des réseaux (qui se sont étalés sur plusieurs années), les travaux de ravalement des façades de la chapelle. Mais le projet n'a jamais été abandonné. Ce qui, par contre, a été abandonné, c'est

l'intervention d'artistes pour la réalisation des travaux, financement oblige.

Il faut donc attendre le milieu de la deuxième décennie de ce siècle pour remettre sur les rails le projet de réfection de la chapelle et l'arrivée de nouveaux résidents a permis de renouveler le bénévolat dans le village, bénévolat qui périclitait depuis quelques années.

Et c'est donc trente ans après les premières réflexions sur le projet, que les travaux ont réellement été engagés.

En 2022, une première corvée de village a été engagée pour détruire la dalle de béton qui avait été mise en œuvre par l'association Jeanne-d'Arc. Cette même année, l'Association du village a signé un marché de travaux avec l'artisan Valentino Paleni pour la réfection à la chaux et au plâtre des murs intérieurs et des plafonds de la chapelle. Ces travaux ont été réalisés à l'automne 2022 et au printemps de cette année.

Une deuxième corvée de village a été effectuée pour mettre en peinture l'ensemble des murs et plafonds cet été.

À la fin de l'été, l'Association a eu la chance de bénéficier d'un mécénat de la part de l'entreprise Projex (Linselles – Nord) en fournissant la peinture et en effectuant un travail impressionnant de restauration des peintures du retable baroque et du plafond étoilé du cœur de la chapelle.

Pour finir, cet automne, deux autres corvées ont été mises en œuvre pour préparer les travaux de calage du futur plancher en mélèze qui sera posé, à l'occasion d'une cinquième corvée, au printemps 2024, si tout se passe bien.

Il est important de noter que la mairie de Valloire est partenaire des travaux engagés par l'Association. La commune prend à son compte l'évacuation des gravats, la fourniture de certains matériaux comme les moellons de calage, et le plancher mélèze. L'électricien de la commune est venu réinstaller l'électricité et l'éclairage dans le bâtiment. Comme pour toutes les chapelles du territoire communal, la commune gère la maintenance et les travaux de l'enveloppe extérieure de l'édifice. Dans ce cadre, la mairie a signé un devis de l'artisan V. Paleni pour la réfection du clocher de la chapelle. Ce chantier doit être mis en œuvre au printemps 2024. Restera à traiter, par la commune, les remontées par capillarité de l'humidité du sol à la périphérie de la chapelle le long du chemin des Trois-Croix. L'Association de village du Col prévoit une inauguration en juin 2024.

Pour résumer, ce grand chantier, à l'échelle d'un village, n'aurait pas pu être réalisés sans l'appui de la mairie mais également sans l'implication de tous les bénévoles lors des corvées successives, corvées qui sont d'ailleurs généralement suivies d'un moment de convivialité.

Pour l'Association
Yves Mercier & Bruno Wadoux



En quête de bonnes idées pour l'accueil des familles dans les stations autrichiennes

En juin dernier, Corine Falcoz et Antoine Delorme, respectivement adjointe au Maire et chargé de projets pour la commune, ont participé à un voyage d'études dans le Tyrol pour s'inspirer des pratiques des stations autrichiennes quant à l'accueil des familles et des enfants.



Ce voyage s'inscrit dans le cadre de la démarche d'obtention du label Famille Plus, délivré par l'ANMSM (Association Nationale des Maires de Stations de Montagne) aux stations qui œuvrent pour l'accueil des familles et des enfants. Le domaine relié de Serfaus-Fiss-Ladis, près de la frontière suisse dans la vallée de l'Inn, est régulièrement choisi par l'ANMSM pour ces voyages d'études annuels tant les aménagements en faveur des familles y sont nombreux et innovants.



Les participants au voyage d'études au sommet du domaine skiable de Serfaus-Fiss-Ladis – Juin 2023 (Photo ANMSM)

La prise en compte des familles, et plus largement la fluidification du parcours client, est pensée dès l'arrivée dans la station de Serfaus avec un grand parking à l'entrée visant à débarrasser le centre station des voitures. Une petite ligne de métro a été conçue comme alternative, d'une longueur totale de 1,3 kilomètres. Tout y est pensé pour les enfants, y compris la voix qui annonce les arrêts ! Une imposante consigne à ski a également été construite au pied des pistes pour que tous les clients puissent y déposer leur matériel et circuler dans la station les mains libres.



La consigne à skis de Fiss

En altitude, outre les aménagements classiques connus en France (bike park, luge d'été, pump track), ce sont d'immenses aires de jeux d'altitude qui caractérisent le domaine en été, constituées de multiples ateliers nécessitant bien souvent la participation pro-active de l'enfant voire des parents pour actionner des mécanismes. Plusieurs retenues collinaires ont également été pensées pour être utilisées en été avec un espace de baignade, du pédalo et de nombreux aménagements ludiques tout autour. Le cheminement est adapté aux poussettes sur l'ensemble du domaine, avec un soin particulier accordé au partage de l'espace (sentiers pour les VTT, sentiers pour les familles, sentiers pour les randonneurs sportifs). De nombreux sentiers thématiques ont également été aménagés : l'enfant peut ainsi parcourir les sentiers en suivant une histoire dont il devient un acteur à part entière.

De retour dans le village, plusieurs infrastructures intéressantes nous ont été présentées :

- Une maison des saisonniers, ensemble de studios de bon

La retenue collinaire de Serfaus et ses nombreux aménagements ludiques pour l'été

standing avec une offre de services intégrée (salle de sports, laverie, etc.).

- Une ancienne gare de remontée mécanique reconvertie en salle d'escalade et espace de jeu.
- La consigne à ski citée plus haut.

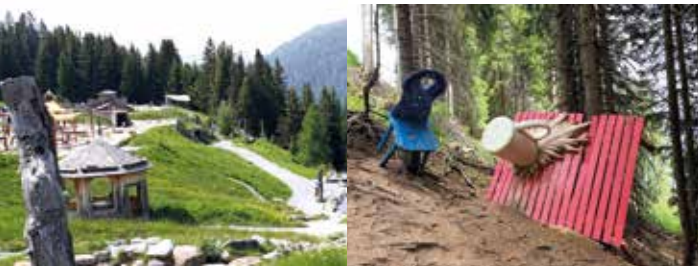
Il est également intéressant de noter que les résidences secondaires sont très peu nombreuses, la majorité des lits touristiques étant des hôtels.



Une ancienne gare de remontée mécanique reconvertie en salle d'escalade

En bref, nous avons été marqués par la prise en compte des familles et des enfants tout au long du parcours client, avec le souci du détail, et par l'ampleur des investissements et des équipements dédiés. Le soin extrême apporté à l'entretien des infrastructures, si bien que la quasi-totalité des infrastructures de la station paraissent neuves, est un exemple à suivre. En revanche, la mauvaise intégration paysagère de certains

équipements et, plus généralement, le suréquipement allant parfois à l'encontre de l'idée d'une montagne propice à la détente et au ressourcement, constitue peut-être la limite du modèle de développement des stations autrichiennes.



Exemples de bonne (gauche) et de mauvaise (droite) intégration paysagère des aménagements ludiques à Serfaus-Fiss-Ladis

Le trajet du retour a été l'occasion de découvrir la station suisse de Charmey qui, malgré sa taille modeste, a su aménager un espace contraint de manière optimale avec des aménagements aux coûts raisonnables. Un espace ludique principalement constitué de jeux en bois a été aménagé au sommet d'une télécabine à proximité d'un restaurant d'altitude, dans une configuration proche de l'arrivée de la télécabine de la Brive à Valloire. De quoi donner quelques idées d'amélioration !



Les jeux en bois de la station de Charmey en Suisse

↳ Une rénovation inspirante

Comme vous l'avez sans doute remarqué par la présence d'échafaudages cet été, la résidence du Crey du Quart, au cœur de Valloire, fait peau neuve. Mais plus qu'une simple réfection de façade, la copropriété s'est engagée dans une démarche de rénovation globale inspirante, à la croisée de multiples enjeux d'actualité.

Le Crey du Quart est une résidence typique de Valloire. Construite dans les années 1970, à une époque où l'isolation était une préoccupation mineure, elle a été conçue avec des installations d'avant-garde : un chauffage collectif par des batteries chauffantes intégrées à une ventilation double flux qui maintient le bâtiment hors gel, complété par un chauffage électrique individuel et une isolation thermique extérieure de 5 cm d'épaisseur sous le bardage bois.



Depuis sa construction, très peu de travaux avaient été réalisés sur la résidence. Il y a quelques années, du fait d'un mauvais état généralisé du bardage bois, une réfection de la façade sud a été réalisée. Puis, en 2018, s'est posée la question de la réfection de la façade nord et des pignons ouest et est. L'audit énergétique de 2017 et l'orientation nord de la façade a conduit les propriétaires à mandater le conseil syndical pour étudier la faisabilité d'une rénovation à vocation d'économies d'énergie.

Ce choix a finalement été retenu, d'abord en désignant un maître d'œuvre en 2019, puis en votant le budget global de l'opération et les appels de fonds en 2020 (travaux et prestataires connexes). Les travaux ont été votés lot par lot par une AG extraordinaire en 2021.

Il s'agit d'un projet global dont l'objectif est à la fois esthétique, le soubassement étant habillé de pierres de taille et la résidence étant repeinte en 2 teintes dont un coloris marron foncé rappelant l'aspect du bardage, et énergétique. La réduction des consommations est obtenue par une isolation de 16 cm d'épaisseur, la suppression des nombreux ponts thermiques, le changement des menuiseries des cages d'escalier. Les travaux ont pu débuter deux ans après le premier vote, le temps de réaliser un certain nombre d'études, indispensables pour assurer le bon déroulement des travaux et éviter les imprévus.

Ce laps de temps a également permis à la copropriété de solliciter l'aide financière des fournisseurs d'énergie à travers les certificats d'économie d'énergie, principale aide disponible pour les copropriétés à majorité de résidences secondaires outre la TVA à 10 % ou 5,5 % selon la nature des travaux.

Ainsi, les propriétaires de la résidence du Crey du Quart ont su se mobiliser à un moment stratégique pour investir dans des travaux d'avenir. En effet, la hausse des coûts de l'énergie et les évolutions réglementaires incitent de plus en plus de propriétaires à se soucier de la performance énergétique de leur logement. Les travaux s'étant étagés sur deux ans, la différence entre les parties rénovées et non rénovées était notable durant l'hiver, en particulier dans les cages d'escalier, et les propriétaires concernés ont pu constater une amélioration du confort de vie dans les appartements.

La mairie de Valloire se tient prête à accompagner les copropriétés qui souhaiteraient s'engager dans une démarche similaire, comme c'est actuellement le cas de plusieurs copropriétés sur la commune. Pour cela, contactez Antoine Delorme à l'adresse antoine.delorme@valloire.net.

Les asso-ciations

Foot Valloire Alchimy

Bonne reprise cette année

37 licenciés répartis selon leurs groupes d'âges :

- le lundi soir entraîné par Maud au terrain en dessous de l'UCPA -de 17h45 à 19h15, 11 jeunes du CE2 au CM2 ;
- de 19h30 à 21h, 8 séniors féminines ;
- le mardi soir entraînés par Carlos et Gaspard [2 nouveaux entraîneurs cette année, un grand merci à eux] au city à côté des pompiers ;
- de 17h à 18h, 8 enfants de la PS à la GS ;
- de 18h à 19h, 10 enfants de la GS au CE1.

Quelques événements ont marqué ce début de saison

Le samedi 16 septembre : Bubble foot pour les séniors féminines. 8 joueuses donc des minis matchs de 4 contre 4. Une très bonne ambiance, « on s'est bien roulé par terre ». Difficile de marquer mais en règle générale, ce n'est pas le but de l'activité. Cet événement a permis de recruter quelques nouvelles joueuses pour le foot sénior féminin.

Le lundi 16 octobre : match parents-enfants et séniors féminines. 1h de match adultes contre jeunes. Bilan de la rencontre : le match a été gagné par les adultes ; les jeunes manquent encore de jeu collectif et de démarquages mais ils ont un bon niveau physique et technique. L'événement c'est fini par un apéro pour l'esprit d'équipe !

Le mardi 17 octobre : tournoi enfants.

4 équipes de 5 ou 6 joueurs, parents et enfants (de la PS au CE1) mélangés ; 3 minis matchs de 10 min chacun. Bilan du tournoi : l'équipe bleue emmené par Émilie Vincent a gagné. Lots de bonbons offerts par Alchimy, pour toutes les équipes pour leurs participation. Bravo à tous les joueurs.

Petit rappel pour le printemps

Le terrain en dessous de l'UCPA n'étant pas praticable à la sortie de l'hiver, l'association Alchimy récupère le city à côté des pompiers, pour ces entraînements du lundi en plus de ceux habituels du mardi.

Sportivement

Maud Giraud

[responsable foot Valloire et formée CFF1]



AEP Centre Culturel

L'AEP-Centre Culturel, un monde ouvert sur la Culture au cœur des échanges entre tous les publics grâce à une équipe soudée et motivée. Cette équipe qui, tout au long du printemps, a été vigilante en suivant de très près, au cours des réunions de chantier hebdomadaires, les travaux de transformation et de mise aux normes du bâtiment.

Commencés le 17 avril, ceux-ci devaient se terminer le 15 juin ! Dans la réalité, les peintures étaient à peine sèches le 14 juillet ! Mais comme il était urgent d'ouvrir pour la saison d'été, l'équipe de bénévoles et les salariés (Auréli Joffre, Emilie Bois, Pascal Delannoy) et les agents des services techniques ont redoublé d'efforts en rangements, agencements, réorganisations d'espaces, réparations et même ménages pour que tout puisse se dérouler comme prévu au cours de l'été, moment de l'année toujours riche en évènements et moments culturels appréciés de tous.



Le public de vacanciers et Valloirins a été accueilli au cours de l'année au cinéma et au Centre Culturel pour :

- des films en sortie nationale et avant-premières ;
- des documentaires (Lapied et Festi'Alp) ;
- le Little Films Festival (séances animées pour les enfants tous les mercredis) ;
- du théâtre et tous les jeudis, de 14h à 17h en entrée libre ;
- les MicroFolies : musée numérique donnant accès, en très haute définition, à toutes les collections de chefs-d'œuvre de musées internationaux, à des spectacles comme le ballet « Songe d'une nuit d'été » du 15 décembre et, grâce à des casques à réalité virtuelle, à des lieux et des configurations étonnantes pour voir l'art et la nature, comme on ne les a jamais vus. Une expérience à ne surtout pas manquer !



- pour les expositions très variées de Pascal Pocobene (western), Bernadette Favre (art textile), Emile Joyeux (photographies animalières) ;
- pour Les livres de la bibliothèque dont nombre lecteurs reconnaissent la variété et la qualité ;
- pour la salle multimédia et le télétravail.

L'association, avec l'aide de bénévoles ou en accord avec d'autres associations (Pic Sonne, groupe folklorique la Vallée d'Or), a mis en place cet été :

- des stages (foot, folklore, percussions, danses africaines) ;
- des ateliers (pastel, fusain, bridge, danse country, table mashup),
- des actions en corrélation avec l'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV), Sois Là Aussi, Valloire Tourisme (ateliers, spectacles, défilé d'Halloween aux vacances de Toussaint), la Maison de l'Enfance de St-Michel-de-Maurienne (Premières Pages) ;
- s'est investie fortement comme chaque année dans la fête patronale des 14 et 15 août saluant les bénévoles, les jeunes valloirins venus les « épauler » (encore trop peu nombreux hélas !) et les socioprofessionnels qui les ont aidés par leurs dons ;
- en organisant deux Marmotte, journées de nettoyage de Valloire, au printemps et à l'automne, l'AEP a été sur tous les fronts.

En attendant l'ascenseur qui pourrait être finalement installé au printemps 2024, elle reçoit depuis la rentrée des classes : - dix-sept élèves de l'École de Musique du Syndicat des Pays de Maurienne, répartis entre guitare, batterie, piano, formation musicale ;



- les scolaires valloirins en bibliothèque et Micro-folies (par le jeu des valises pédagogiques) ;
- les cours d'anglais mis en place par l'APEV et donnés par Sophie Gilbert ;
- les élèves de CM1 et CM2 dans une salle spécialement aménagée (répondant ainsi à une demande de foyer de la part du conseil municipal des enfants) avec jeux de société, livres, mangas et babyfoot.

Tout en multipliant les échanges avec Mosaïca, centre social de St-Michel-de-Maurienne, l'AEP a réservé un accueil chaleureux aux Violettes d'Or pour leur 3^e édition des semaines culturelles de l'automne. Aux saisonniers le 19 décembre ; aux « Croués » de la micro-crèche de Valmeinier, aux tout-petits de la crèche des Aiglons de Valloire et aux petits et moyens de la classe maternelle de Béatrice Delhomme pour le spectacle « Une toute petite goutte de vie » dans le cadre de l'opération Premières Pages.



L'AEP-Centre Culturel lieu de vie et d'échanges inter-générationnels mais surtout maison des associations, créée par les Valloirins, qui n'attend que leur visite et leurs idées pour élargir encore le champ des possibilités.

L'équipe de l'AEP-Centre Culturel

Val Patin

L'été 2023 a été riche et intense pour le Val patin, pour le plaisir des spectateurs ainsi que celui de nos patineurs.

Nous avons présenté 5 galas sur le thème des héroïnes féminines, répartis sur juillet et août. Nous avons eu la chance de partager la glace avec les stagiaires de Lætitia Hubert (Albertville) et Stella Salsini (Alpe Huez) lors du premier spectacle, de présenter deux galas en collaboration avec le club de hockey de Valloire et enfin de faire une dernière représentation avec le club de patinage synchronisé de St-Etienne.



Le prochain Gala se déroulera le 2 Janvier avec le club de patinage synchronisé de St-Etienne. Dans ce même élan de festivité, le club a participé au défilé de chars lors de la fête patronale sur le thème des couturières.

La Sem Valloire sponsor des Jeunes Sapeurs Pompiers de Valloire

Comme lors de la promotion précédente, la Sem Valloire sponsorise la promotion 2023 des JSP en soutien au dynamisme remarquable de la caserne des sapeurs-pompiers de Valloire qui rend de grands services sur son territoire, y compris à la Sem Valloire sur ses secours.

Il est à noter également qu'en développant les compétences et le sens du dévouement chez les JSP ce cursus contribue à créer des vocations de pisteurs secouristes.



Pour la première année, la patinoire a été maintenue en glace à l'automne, cela nous aura permis d'agrandir le nombre de licenciés en accueillant des enfants de Valmeinier souhaitant faire du patinage en intersaison et cela nous aura également permis de pouvoir nous préparer de façon plus précoce aux compétitions et de nous inscrire plus tôt à celles-ci.

Au planning de la saison de compétitions : Megève (décembre), Albertville (Janvier), Chambéry (Mars), Briançon (Mars). Grâce à la communauté de commune Maurienne Galibier, le club a pu emprunter un mini bus, nous permettant de nous rendre aux masters de patinage à Villards de Lans pour observer une compétition haut-niveau avec les meilleurs patineurs français. Ainsi, quelques-uns de nos jeunes patineurs ont pu se rendre compte de la difficulté et de l'exigence du haut niveau.

Nous remercions chaleureusement la Mairie de Valloire et la Sem Valloire pour leur aide. Bonne saison sportive à nos patineurs, ainsi qu'à tous les sportifs Valloirins. *Le bureau du Val patin*



SLA - Sois là Aussi

Nouvelles

Nathalie raconte :
« J'ai eu l'honneur et le privilège de représenter Sois Là Aussi à la Rochelle, aux 3^e Université Charcot, les 16 et 17 septembre 2023, organisées par l'Association Bougez contre la SLA et le Collectif Solidarité Charcot. Le week-end du Défi a donc été un défi pour moi aussi, rallier la Rochelle seule en train avec mon petit fauteuil. Défi réussi ! »



Ces universités ont notamment permis de se rencontrer, de délivrer une information de qualité aux malades, aux familles et aux personnels soignants grâce aux ateliers / débats consacrés :
- à la Maladie de Charcot, ses traitements actuels et à venir menés par le Professeur Gwendal Le

Masson, chef du service de neurologie et pathologie neuromusculaire du CHU de Bordeaux, Centre référent SLA et maladies du motoneurone,
- à la Recherche contre la maladie, de l'état actuel, aux nouvelles pistes menées par le Docteur Christian Lobsiger, de l'équipe Inserm "causes de la SLA et mécanismes de la dégénérescence motoneuronale" de l'Institut du Cerveau et de la Moëlle épinière.

Le samedi après-midi a eu un axe plus concret destiné à faire connaître ce qui existe, partenariats et prises en charge avec 4 présentations :

- Centre Richelieu de la Croix rouge de la Rochelle, son équipe pluridisciplinaire et son travail d'accompagnement avec Bougez contre la SLA,
- Le partenariat du Collectif avec l'association « Envie autonomie » qui permet de trouver du matériel d'occasion, remis en état d'usage, garanti et remboursé par la Sécurité sociale avec une maintenance assurée. Certains magasins ont des compétences particulières pour les malades de Charcot.
- Le partenariat du Collectif avec "Les p'tites mains de Charcot" qui est un organisme de formation créé par Aurélie Jouinot et son mari Cédric, décédé de la maladie cette année. L'organisme répond au besoin prioritaire qu'est la formation des aidants et du personnel soignant aux techniques spécifiques et au maintien à domicile dont ont besoin les malades et ce sur toute la France.
- L'hôpital Marin de Hendaye et son service de soins de suite et maladies rares qui accueillent des malades de Charcot pour vivre ce temps autrement. (Activités sportives, culturelles, ...)

Le week-end s'est conclu par l'Assemblée Générale du Collectif. Le don de 10 000 € fait lors du défi précédent au Collectif a été remis à la FRM, Fondation pour la Recherche Médicale, pour financer la recherche contre la Maladie de Charcot. Le Collectif compte aujourd'hui 13 associations : AS Vélofriends 6 2, Belharra SLA, Bougez contre la SLA, EDI-CO, Espoir Charcot, Espoir SLA, Josespoir, Le Sourire d'Aurore contre la SLA, Les Amis de Marie, Les enfants de la SLAF - Stop à la Maladie de Charcot, MY Solidarité SLA, SLA Laissez Là 66, Sois là aussi. Et 3 partenaires : Les p'tites mains de Charcot, Envie Autonomie et Spirit of Josette.



Les conditions d'adhésion sont maintenues, nous vous invitons en étant adhérent à Sois Là Aussi à adhérer gratuitement au Collectif par le biais de Hello Asso. Si vous souhaitez adhérer mais rencontrez des difficultés, je peux réaliser cette adhésion pour vous. Il vous suffit de vous inscrire auprès des membres du bureau SLA de Valloire : sois.la.aussi@gmail.com

Le nombre fait la force. Il s'en passe des choses avec l'Association SLA !

Lucie explique :
« Avec Laura Mayer, on a réalisé la Pierra Menta été 2023 aux couleurs de Sois Là Aussi. Ce trail technique et unique nous a permis de parler des maladies neurologiques et de mettre en place une cagnotte. Cette expérience demande détermination et dépassement de soi, comme le font les victimes et leurs proches pour faire face aux maladies : sport et santé sont encore une fois liés ! Après 74 kilomètres et 7 400 mètres de dénivelé positif en 3 jours, on a décidé de faire don des 1 500 € de la cagnotte à l'association SA CHANCE pour aider Sacha. Nous avons rencontré Sacha lors du Trail du Galibier Thabor. C'est un petit garçon souriant et aimant, polyhandicapé et malvoyant avec une famille extraordinaire. L'argent servira à lui aménager une chambre pour personne à mobilité réduite. Le défi 2023 [au profit des malades d'Alzheimer] a été une réussite ! Place au défi 2024 [au profit des malades de la Sclérose en plaque]. »

N'oublions pas Alain.



L'association pour les enfants de Valloire (APEV) créée en 2019, compte maintenant plus de 200 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir les projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leur scolarité et de leurs activités extra-scolaires.

Le 21 juin 2023, l'APEV a de nouveau tenu la buvette ainsi que le snack de la fête de la musique où les enfants des cours d'anglais ont chanté les chansons apprises au cours de l'année. Nous avons plaisir à participer à cet événement festif avant l'été. Nous remercions les bénévoles pour leur partici-

pation ainsi que la mairie pour la confiance accordée. A la rentrée 2023, les élèves de CM1/CM2 ont repris les cours d'initiation à l'anglais assurés par Sophie GILBERT. Nous avons besoin de parents volontaires pour les autres classes. Le dimanche 17 septembre a eu lieu le vide-grenier sous le chapiteau. Le jeudi 19 octobre, a eu lieu le spectacle « Une toute petite goutte d'eau » destiné aux enfants de 0 à 5 ans organisé par l'AEP dans le cadre de l'opération Premières Pages. La garderie des Aiglons ainsi que les assistantes maternelles ont pu en profiter avec leurs petits. A cette occasion, nous avons versé une participation de 300€.

Comme précédemment pour les collégiens, l'APEV versera 70 €/écoliers de l'école primaire de Valloire pour leur voyage scolaire prévu en mai 2024. Pour les enfants ne participant pas à la classe découverte, nous verserons une participation au transport pour leur sortie à la journée. Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail : asso.enfantsvalloire@gmail.com

Pour nous suivre, n'hésitez pas à vous inscrire à notre page Facebook : Association Pour les Enfants de Valloire - APEV



Lu Matchut

Le samedi 7 octobre 2023, nous avons eu le plaisir d'organiser l'évènement « Lu Oktoberfest » préparé par notre association des jeunes de Valloire « Lu Matchut ». Cette journée festive a rassemblé amateurs de bière, de musique et d'animations pour une expérience inoubliable.

L'évènement a débuté à 11h avec la présence de six brasseurs proposant une variété de bières artisanales. Les festivaliers ont pu savourer des plats locaux, dont une choucroute géante au déjeuner, suivie des célèbres « diots frites » le soir.

La musique en direct a animé la soirée avec trois groupes de concerts celtic rock, suivis d'un DJ pour prolonger la fête jusqu'aux premières heures du matin. En plus de la musique, nous avons organisé des activités au cours de l'après-midi comme le lancer de fût et le taureau mécanique qui ont ajouté une ambiance festive.

Un très grand merci.

L'équipe Lu Matchut

Violettes d'Or



Début juin, au cours de leur voyage dans le Périgord noir, vingt-neuf Violettes d'Or ont eu l'immense plaisir de découvrir Clermont-Ferrand, son rugby et l'entreprise Michelin, Sarlat, Lascaux, Rocamadour, le Château des Milandes, Thiers et ses coutelleries, la vallée de la Dordogne à bord de gabares, le gouffre de Proumeyssac, les cabanes de Breuil, le site de Domme ainsi que la gastronomie et les vins périgourdins (visite d'une truffière, démonstration de cavage, dégustation de truffes, foie gras arrosé de moelleux de Bergerac).



Tout juste rentrées de leur périple, avec vingt autres adhérents, elles ont pris la télécabine pour s'envoler vers l'Alp de Zélie, au sommet de la Brive, où les attendaient un excellent repas (merci à l'équipe de la SEM Valloire de les avoir si bien reçues), et la découverte de Valloire vu d'en haut. Pour certaines Violettes d'Or, prendre la télécabine fut même une première !

Mais hélas ! les jours se suivent et ne se ressemblent pas : le 30 juin, notre adhérente depuis 33 ans, Jeanne Martin, mieux connue sous le prénom de « Etienne » nous quittait à l'aube de ses 100 ans et le 5 novembre disparaissait bru-

talement Bernard Rambaud à tout juste 75 ans. Toutes nos condoléances à leurs familles.

Le 14 septembre, cinquante-deux convives se sont retrouvés à partager un moment amical sous le grand chapiteau de l'avenue de la Vallée d'Or où le spécialiste en la matière, Donzel, a fait rôtir, sur ses broches, deux superbes cochons de lait. Un délice aux dires de tous ! Un grand merci à Donzel qui sait toujours se mettre à la disposition de nos aînés et merci aussi aux bénévoles du club qui avaient préparé, en entrées, de succulentes salades !

Mi-octobre le club des Violettes d'Or et l'AEP ont organisé, pour une 3^e édition, deux semaines culturelles ouvertes à tous. Semaines qui ont connu un franc succès avec films, jeux de société, tricot pour SLA, rencontre avec Aurélie Jedrzejewski potière à Valloire, projection de photos du Périgord, Micro-Folies avec tablettes et casques de réalité virtuelle, concours de belote, après-midi dansant organisé par Mosaïca à St-Michel et une sortie d'une journée aux forts de l'Esseillon avec la visite de la Redoute, un repas (43 personnes) au fort Marie-Christine et la visite à Aussois du musée agro-pastoral l'Arche d'Oé particulièrement riche du passé de nos ancêtres.

L'automne s'est terminé avec les habituels rendez-vous du jeudi après-midi à la salle du Galibier. Mais pas de fin d'année sans deux grands moments de convivialité, d'échanges et de partages : le marché de Noël où les Violettes d'Or ont tenu un stand les 27, 28 et 29 décembre et le repas de Noël au Christiania. Les membres du bureau des Violettes d'Or vous souhaitent une bonne année 2024.

*Georges Giraud
Président du club des Violettes d'Or*

Judo Club

La reprise des cours du Judo Club Valloire a eu lieu en septembre dernier avec toujours le même engouement.

Déjà plus de 70 Licenciés en attendant les saisonniers !!!

Les petits valloirins de 4 à 10 ans se retrouvent sur les tatamis de Valloire tous les jeudi et les collégiens continuent la pratique sur Saint-Jean-de-Maurienne tout en gardant leur licence au judo club de Valloire. Les ceintures bleues du club ont même intégré un cours kata (travail technique) supplémentaire afin de préparer les futurs passages pour la ceinture marron (dernière étape avant la ceinture Noire) !!! Bravo aussi aux enfants qui ont participé, comme tous les ans, au défi SLA.



Nous souhaitons une bonne saison à tous.

Les derniers résultats :

COUPE DÉPARTEMENTALE MINI-POUSSINS

Saint-Jean-de-Maurienne - 03/06/23

1^{ers} :

GILBERT Amandine
MEYET Léonie
KWIATKOWSKI Rafael

2^e :

PHILLIPS-KRESS Issei

3^e :

CHATEL Lucie
MEUNIER Romy
PORTIGLIATTI Chloé
REYDET Roxane
DUCLOUX Louka
DUMARCHER Raphaël
LE GUENNEC Adama

CHAMPIONNAT DE SAVOIE PAR ÉQUIPES POUSSINS (mixte), BENJAMINS ET BENJAMINES

Saint-Jean-de-Maurienne - 04/06/23

1^{ers} et Champions de Savoie :

Équipe Benjamines 1 :

-36 KG COUSIN Adèle
+44 KG MORET Maëva

Équipe Benjamins 1 :

-30 KG MIKSA Vadim
-38 KG GALY Romain
-42 KG MIKSA Maxan
+46 KG LE GUENNEC KEBE Kimany

3^e :

Équipe Benjamines 2 :

-36 KG RAPIN Edène
-40 KG HAFSAOUI Tessa

Équipe Poussins 1 :

-27 KG DERBEY Noé
-34 KG MARTIN Nils
-38 KG NORAZ Rémi

Équipe Poussins 2 :

-34 KG PORTIGLIATTI Eléa
+42 KG POUSSIN VAST Axel

5^e :

Équipe Benjamins 2 :

-42 KG GILBERT Bastien

COUPE DE MAURIENNE

Saint-Jean-de-Maurienne - 24/06/2023

Microbes 2017 / 2018 / 2019

1^{ers} :

GIRAUD Victoire
GUERIN Ambre
MARTIN Liv
YENNEC Aglaé
DA SILVA LOPEZ Lenny
GRANGE Tom
KWIATKOWSKI Arno

2^e :

GLEY Erika
LIOTARD Laura
MEYET Juliette
FERDINAND Nino
GIRAUD Malo
VINCENT Eli
Mini-Poussins 2015 / 2016
1^{ers} :
MEYET Léonie
PORTIGLIATTI LABRUNE Chloé
REYDET Roxane
DUCLOUX Louka
DUMARCHER VERNEY Raphaël
KWIATKOWSKI Rafael

2^e :

RAMBAUD Louise
3^{èmes} :
CHATEL Lucie
LE GUENNEC KEBE Adama

Poussins 2013 / 2014

1^{ers} :

CHATEL Oscar
HAFSAOUI Hugo
NORAZ Rémi
VINCENT Louis

2^e :

PORTIGLIATTI LABRUNE Eléa
TROCCAZ PICHENOT Loïse
LECLAIR Hugo
MARTIN Nils

3^e :

GIRARD Léa
Benjamins 2011 / 2012

1^{ers} :

JOUAS Candice
MORET Maëva
GALY Romain
LE GUENNEC KEBE Kimany
MIKSA Maxan
MIKSA Vadim

2^e :

GILBERT Julia
RAPIN Edene
3^e :
COUSIN Adèle
HAFSAOUI Tessa
GUERIN Maxence

Festival Valloire baroque

Entre Palais Royal et Montagne, baroque et classicisme

Le programme 2023 a réalisé un saut dans le temps et dans l'espace, car de Florence et des commencements du baroque au XVII^e siècle, thème de 2022, nous sommes passés au XVIII^e et aux prémices du classicisme.

Les spectateurs ont bien volontiers franchi les époques, sûrs de retrouver un programme de grande qualité et très divers orchestré par notre Directeur artistique, Gaël de Kerret. Ils ont pu découvrir avec satisfaction nombre de compositeurs que même les plus férus de musique ne connaissaient pas ! Au-delà des connus, tels Charpentier, Gluck, Leclair, et Rameau, ils ont découvert Guillemain, Grétry et Cassanéa de Mondonville dont le beau portrait par Quentin de La Tour ornait notre programme.

Annoncés par les media tels Radio Classique qui a parlé du festival et de Valloire une journée entière, France Musique, RCF, Classica, Diapason, le Dauphiné, relayés par la communication de l'Office du Tourisme, nous avons offert 9 concerts à l'Eglise et 3 rendez-vous musicologiques donnés par des interprètes et par Gaël de Kerret.

En marge du thème, le spectacle « passerelle culturelle » fut une passionnante rencontre entre « baroque et slam » donnée à Gabriel Julliard puis au Savoie à Saint-Michel-de-Maurienne ; le concept a ravi les amateurs du « choc » des esthétiques, autant les familles que les anciens de Valloire ou les enfants de l'accueil de loisirs de St-Michel, ces derniers étant immergés dans le spectacle après un bref apprentissage !

Bien sûr, à la différence du Palais Royal, le port de la perruque n'était pas obligatoire pour assister à toutes les représentations !

Le festival a débuté le Samedi 22 Juillet avec Louis-Noël Bestion de Camboulas et les Méditations de Carême de Marc-Antoine Charpentier, recueillies et contemplatives grâce à trois chanteurs aux timbres couvrant tous les registres vocaux. Puis, dimanche 23, l'orchestre de l'Opéra Royal de Versailles, dirigé par Stefan Plewniak, a accompagné énergiquement et démonstrativement les protagonistes de la Serva Padrona de Pergolèse qui furent interprétés magistralement par Marc Scoffoni et Adèle Carlier. On a compris pourquoi le « patron » s'est laissé séduire par sa sémillante et déterminée servante. Cette œuvre avait donné la fièvre à la Cour de Louis XV qui s'était littéralement écharpée à coup d'éventails entre les pour le style italien [du côté de la Reine] et les contre [partisans de la tradition française] du côté du Roi ! Rien de tout cela à Valloire mais une « standing ovation » pour ce concert !

Avec le même enthousiasme, les spectateurs ont accueilli

Reinoud Van Mechelen et son ensemble « a nocte temporis » qui leur a fait découvrir, le lundi 24, les œuvres de Gluck et des musiciens français du temps de la Révolution grâce à sa voix exceptionnelle de haute-contre.

La journée des deux concerts-promenades, le 25, avec les Folies Françaises a fait apprécier le Chevalier de Saint-George, compositeur métis guadeloupéen, qui avait tenu une place particulière dans la musique... comme à la Cour. Puis la jonction avec le siècle suivant et le classicisme s'est opérée avec la naissance du quatuor à cordes, formation habituellement étiquetée romantique, illustrée par l'ensemble La Française, dans des œuvres de Telemann et de Guillemain, le mercredi 26.



En compagnie de Pierre Bouyer et Nicole Tamestit, le jeudi 27, nous avons pu nous pencher sur l'instrument original du début du XIX^e siècle, le pianoforte, intermédiaire entre le clavecin et le futur piano. En conclusion, le vendredi 28, Sébastien d'Hérin et ses « Nouveaux caractères » ont offert un florilège de toutes les brillantes musiques de cette époque de transition.

Dans la Traverse [le Off], le concert « Valloire enchanté » a réuni 80 choristes amateurs venus de toute la France, autour de deux groupes bien préparés, l'un Chambérien, l'autre de Région Parisienne ; le concert a célébré des compositrices de toute l'Europe sous la direction de la chef Chambérienne Marie-Claude Hoyrup, suivies, en 2^{ème} partie, du

Requiem de Fauré dirigé par Adam Vidovic. Volume des choristes dans les forte, maîtrise des pianissimi, port de voix des deux solistes professionnels, le public nombreux a vibré... étonné de ce « petit miracle » d'un concert d'amateurs qui se retrouvent seulement 2 jours chaque année !

Page tournée, page ouverte, le festival 2024 vous attend avec fables, pastorale de Noël, bestiaires, ode à Marie, protectrice de notre « terre-mère », moutons et bergers que la montagne voit monter et descendre régulièrement... car le Festival Valloire baroque célébrera les « Pastorales baroques ».

Au nom de l'Association, je remercie les Valloirins et les Valloiriches qui contribuent à l'évènement, bénévoles ou professionnels, ainsi que la Municipalité et l'Office du Tourisme qui nous apportent leur remarquable soutien, nous confortant dans le sentiment que le Festival Valloire baroque contribue à son niveau à la notoriété de Valloire comme village d'Arts et de Culture.

Marie-Hélène Finas

Valloire Art Contemporain

Depuis 2014, Martine Rapin et son association s'engagent à organiser chaque hiver à Valloire, entre février et mars, des expositions d'art contemporain avec des artistes de renommée mondiale en alternance avec des artistes appelés à être découverts. Ces expositions sont offertes dans l'église baroque de Valloire classée monument historique du XVII^e siècle.

L'art contemporain, art vivant a quelque chose à dire à tous. S'offre alors l'occasion d'une ouverture stimulante à ce « tout-autre » si proche que constitue l'expression artistique contemporaine et peut apporter dans ce lieu de culte les émotions et les interrogations actuelles qui traversent le peuple rassemblé pour le questionner sur le monde dans lequel il vit et vers lequel il est envoyé. Les œuvres contemporaines placées dans des lieux chargés d'histoire agissent comme des miroirs : elles renvoient

Hiver 2024 nouvelle et dizaine exposition avec l'artiste : Georgia Russel



aux lieux, ouverts à tous croyants ou non croyants en quête de culture ou de spiritualité. Pour ces expositions le choix de l'artiste d'abord : il est indispensable de les connaître. Tout est à entendre de ce qu'ils expriment mais, pour autant, tout n'est pas à situer dans une église.

L'implication de l'artiste choisi est un autre préalable dans la mesure où l'exposition amène son œuvre à entrer en résonance avec ce lieu, lui-même œuvre d'art. Le sens est aussi donné par l'accrochage qui va mettre en lien les œuvres exposées et l'édifice. Il donne une vie nouvelle à l'œuvre incorporée au lieu et doit être signifiant : éviter la juxtaposition qui ferait de l'église une galerie.

« Valloire et l'art contemporain » souligne ainsi la confrontation de différents champs culturels et artistiques, apportant les émotions et les interrogations actuelles qui nous traversent.

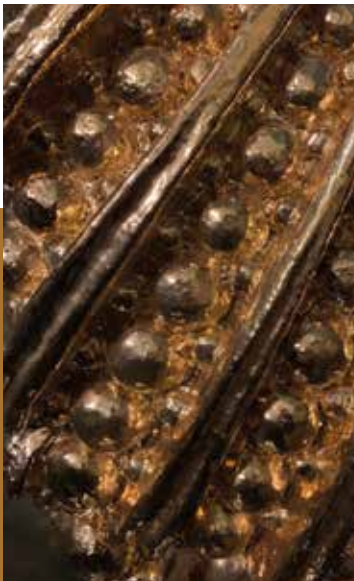
Martine Rapin, Présidente de l'association.

La première exposition prend place en 2014 avec : Sophie Calle.



Puis chaque hiver se succéderont les artistes :

Jean Claude Ruggirello,
Sabine Blanc,
Caroline Tapernoux,
Jean Michel Othoniel,
Johan Creten,
Philippe Desloubières - Serena Carone,
JC Ruggirello,
Cat Loray et Clément Borderie.





© Les P'tits Cailloux

Ils étaient 10 à représenter Valloire aux Championnats de France, et ont ramené 6 médailles dont 2 titres de Champions de France à la maison !

La Section Snow du SSCV a maintenu un rythme effréné pendant la période post-saison. Le Bureau du club, les jeunes membres, et leurs parents ont collaboré activement pour collecter des fonds et participer à divers événements au sein du village.

Une tradition bien ancrée, nos passionnés de snowboard ont répondu à l'appel pour tenir les buvettes lors des tournois de pétanque estivaux organisés par l'Office de Tourisme, tout au long de l'été. De plus, ils ont également assuré la gestion de la buvette lors du Trail du Galibier, comme ils l'avaient fait l'année passée. C'est un véritable engagement envers la vie du village.

Le 15 août a été une date marquante, avec la participation du club au défilé des Chars. C'était l'occasion pour nous de nous unir et célébrer cette tradition festive.



Snowclub

Une saison hivernale couronnée de succès

Nos athlètes de Haut Niveau ont également été occupés, comme en témoigne leur participation au tournage du 25^e anniversaire de "Chroniques d'en Haut". Ils continuent de se préparer pour la saison à venir, démontrant leur détermination et leur ambition.

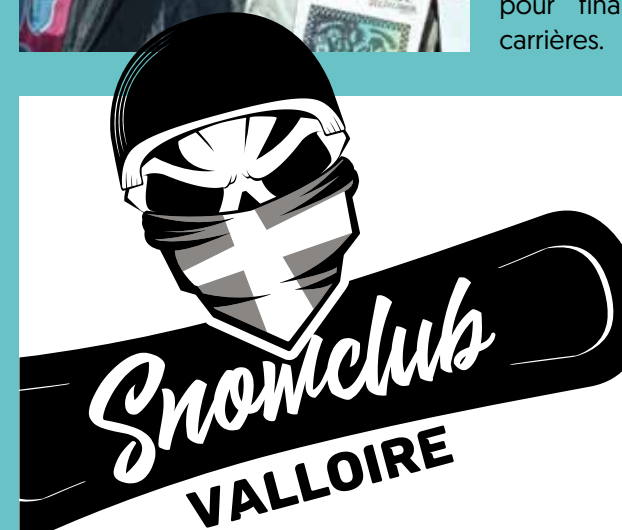


Pour renforcer l'esprit de communauté au sein du SSCV, l'idée d'organiser des séances d'entraînement collectives pour la préparation physique a été mise en place. Les sections Snowboard et Ski de fond ont réussi à organiser ces sessions, avec la première ayant eu lieu le 7 octobre. Cette initiative a connu un franc succès, renforçant la cohésion au sein du club et favorisant l'interaction avec les pratiquants d'autres disciplines.

Une note triste assombri cependant la saison, l'annonce du départ à la retraite de Lucie Silvestre. Sa saison était pourtant assez exceptionnelle à un niveau international : 14^e en Big Air et 17^e en Slope à la Coupe du Monde en Georgie. Mais les nouvelles exigences financières imposées par la Fédération Française de Ski, qui l'obligeaient à financer elle-même sa carrière, à hauteur de 25 000 euros par an, jusqu'aux Jeux Olympiques, ont eu raison. C'est une décision difficile qu'elle a dû prendre, et le Snowclub ne peut que regretter cette situation, tout en la félicitant chaleureusement pour ses années de dévouement et de succès dans

les compétitions de Free Style et Big Air. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa reconversion.

Comme Lucie Silvestre, Noé Petit et Anaïs Jouffroy, qui évoluent en Coupe d'Europe, font face à des défis similaires pour financer leurs carrières.



grand club de snowboard de Savoie

Enfants A partir de 2018

VALLOIRE

SNOWBOARD CLUB

Rejoignez notre club
Tout âge et tout niveau
infos :
Snowclubvalloire@gmail.com
Maryline : 06 64 66 33 95

#Compétition
#Amitié
#Perfectionnement
#Famille

Nous préparons actuellement la saison 2023-2024 qui s'annonce fortes en émotion. Elle débutera par le 25 novembre par une session de gym au gymnase de St-Jean et un diner regroupant tous les athlètes, les parents, les partenaires. Ce sera l'occasion de rappeler les palmarès et féliciter les athlètes et lancer la nouvelle saison.

Nous aurons le plaisir de participer comme tous les ans au Chalet de Noël et d'organiser à nouveau l'étape du Bank Slalom du Savoie Snowboard Tour à Valloire le 14 janvier.

Nous remercions tous nos bénévoles et partenaires qui nous accompagnent au quotidien. Sans eux, rien ne serait possible.

Bonne saison !



Valloire
 **GALIBIER**
FRANCE

Mairie de Valloire

Place de la Mairie
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
mairie-valloire.fr